

association
les amis du
bus♀des
femmes



RAPPORT D'ACTIVITE

2008

Association LES AMIS DU BUS DES FEMMES
58, rue des amandiers 75020 PARIS – 01.43.14.98.98
www.lesamisdubusdesfemmes.org

Les Amis du Bus des Femmes

Association Loi 1901 déclarée le 20 juin 1994 au Journal Officiel

Son siège est situé au : **58, rue des Amandiers – 75020 Paris**

Tel : 01 43 14 98 98 Fax : 01 43 14 91 73

N° SIRET : 399 049 584 00010 Code APE 8899B

Présidente : Claude BOUCHER

2008 : 5 ans après la LSI

Les personnes qui se prostituent en France souffrent non seulement d'incompréhension et de stigmatisation, mais aussi, depuis mars 2003, de la répression sociale et policière de la Loi pour la sécurité Intérieure qui pénalise le racolage. La France est un système abolitionniste depuis 1946 et la fermeture des maisons closes. La prostitution n'est pas interdite, mais elle n'est plus réglementée par l'Etat et les prostituées sont considérées comme des « victimes » qu'il faut « réinsérer », des « inadaptées sociales » (ordonnances de 1960). Mais, depuis cinq ans, elles sont aussi des « délinquantes », coupables de racolage, mises en garde à vue, convoquées devant le Procureur de la République pour se faire « remettre dans le droit chemin » et soumises au paiement de PV allant jusqu'à 3750 euros. L'objectif social face aux prostituées est donc aussi double que contradictoire: il faudrait les sauver et les réinsérer, mais il faut aussi les arrêter pour racolage et leur astreindre le paiement d'amendes élevées.

Dans le cadre de cette politique française hypocrite et coercitive, l'association « les Amis du Bus des femmes » propose, depuis quinze ans, un projet de travail communautaire (voir p.3-4) avec et pour les personnes prostituées. Mises en marge de la société, ceux et celles qui pratiquent la prostitution peuvent s'y réunir et y mettre en place des actions aux bénéfices des membres de leur communauté. En 2008, nous avons poursuivi nos actions de travail communautaire basées sur le non jugement, la solidarité et la construction d'espaces de réflexion et de discussion, dans le but de favoriser l'accès aux soins comme aux droits de toutes les personnes de la communauté.

Le contexte de notre travail est particulièrement difficile (voir p. 5-6) : les conséquences de la LSI sont négatives tant au niveau sanitaire que social et nous constatons tant une paupérisation de la prostitution de rue qu'une augmentation de sa mobilité. En 2008, nous avons dû faire face à une augmentation du nombre de personnes rencontrées comme à celle du nombre de demandes d'aide sociale.

Notre association dénonce l'administration française des personnes prostituées et revendique un statut pour ceux et celles qui ont fait le choix de la prostitution (voir p.8), mais dénonce aussi la situation intolérable des personnes victimes de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle et des conditions de leur protection limitée à leur coopération avec les services de police (voir p.9-10).

Notre équipe multidisciplinaire, composée de membres de la communauté et de divers agents techniques (animatrices de prévention, médecin, agent de prévention, assistante sociale, conseillère emploi-formation, professeur de français...), part à la rencontre des personnes qui se prostituent dans les rues de la région parisienne, huit fois par semaine, lors des permanences d'accueil mobiles du BUS DES FEMMES (voir p.11-19).

Nous accueillons toutes les personnes qui se prostituent dans notre local l'ABRIBUS dans le but de favoriser l'accès aux droits pour chacun (p.20) et de mettre en place des programmes avec et pour les personnes: des ateliers de français et d'informatique (p.22-25), d'arts plastiques (p.26-27), un pôle Emploi-formation (p.28-31), un pôle social (p.32-38). En 2008, nous avons poursuivi notre rôle de passerelle vers le droit commun, la CPAM, les avocats ou l'ANPE. Nous avons mis en place un projet innovant de formation : L'Ecole du Bus (p.28). Nous avons continué d'être un lieu de formation (p.21). Enfin, nous avons concentré nos efforts sur les groupes les plus vulnérables de la communauté: les mères célibataires, les personnes sans domicile fixe, les moins de 25 ans, les plus de 65 ans, les femmes étrangères.

Principes et objectifs de notre association communautaire

L'association est née d'un **projet pilote lancé en 1990** dans un contexte de lutte contre le sida. Ce projet associait des femmes prostituées, des chercheurs, des médecins, des professionnels de l'action sanitaire et sociale.

De nombreuses tentatives d'actions de prévention avaient déjà été lancées vers ce public sans grand succès jusqu'à ce que la Communauté décide de s'associer à cet effort. La démarche communautaire est alors apparue comme pertinente pour favoriser l'accès aux soins et plus tard au droit commun. Depuis notre création, c'est le fondement de nos actions. Nous la mettons en avant tant comme principe éthique que comme moyen efficace d'assurer la pertinence de nos actions et l'amélioration de nos résultats. En partant des besoins ressentis par la Communauté, la démarche communautaire porte **un nouveau regard sur les individus**.

Le projet Bus des Femmes, a permis l'émergence d'autres du même type dans d'autres villes (Lyon, Marseille, Nîmes, Toulouse...) et d'autres pays européens notamment dans le cadre du projet European Women's Bus qui concernait onze villes d'Europe : Anvers, Barcelone, Berlin, Bruxelles, Francfort, Madrid, Ostende, Rome, Triste, Utrecht et Valence.

La participation de la Communauté est matérialisée par sa présence au sein :

- Des instances décisionnaires, avec participation à la définition des priorités, objectifs, stratégies, et actions de l'association.
- Du personnel, où elle participe de façon active à l'exécution et à l'évaluation des actions de terrain
- Des bénéficiaires ayant accès aux services mis à disposition en réponse à leurs besoins.

L'association ne constitue pas un dispositif supplémentaire mais complémentaire. Sa plus-value repose sur **l'apport d'une expérience, d'une connaissance et d'une compréhension du milieu prostitutionnel, de ses codes et de ses réalités exprimées par la Communauté elle-même**. Intervenant au plus près des populations, nos propositions d'actions sont élaborées à partir de l'observation des situations, du recueil et de l'analyse des besoins et des attentes.

Nos objectifs sont :

- la défense et la promotion des droits et de la dignité des personnes

- La mise en place d'actions de santé communautaire, notamment la prévention du VIH, des hépatites et des IST (Infections Sexuellement Transmissibles)

- L'élaboration d'actions favorisant leur insertion dans tous les domaines de la Société (santé, vie familiale, sociale, professionnelle...)

Pour atteindre ces objectifs, nous :

- Assurons un contact permanent avec l'ensemble du milieu prostitutionnel de la rue afin de recueillir et d'analyser leurs attentes et leurs besoins

- Développons un contexte favorisant la participation des personnes prostituées aux actions et projets en lien avec nos objectifs

- Facilitons aux personnes de la communauté l'accès à l'ensemble des structures et dispositifs de droits commun

- Militons également contre toutes formes d'exploitation, d'esclavage et de traite des êtres humains en portant assistance aux victimes



FNARS Ile de France
Monsieur Jean-Paul CARCELES
Président
Maison des Associations de Solidarité
10/18 rue des Terres au Curé
75013 Paris

Paris le 17 décembre 2008

Monsieur le président,

En novembre dernier, lors d'une réunion organisée par l'INVS, nous avons appris que vous organisez une enquête sur la question de la santé des personnes prostituées.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'association les Amis du Bus des Femmes, association communautaire, a pour un de ses objectifs, l'accès aux soins des personnes prostituées.

Nous sommes inquiets sur la place des personnes concernées par votre enquête à la fois dans l'élaboration du questionnaire et le suivi de cette recherche.
Nous sommes inquiets également sur l'objet même de la recherche, sur son objectif et donc sur son compte rendu.

Pour des raisons évidentes d'éthique de toute recherche, nous ne saurions insister sur l'importance que la parole et l'expertise des personnes concernées par votre enquête soient réellement prises en compte.

Je me permets de vous rappeler que ce n'est pas l'exercice de l'activité prostitutionnelle qui est un risque face aux maladies comme le VIH/Sida et/ou les IST, mais bien la pratique de rapports sexuels sans préservatifs.

En tant qu'association communautaire, nous aurions aimé être avertis de votre intention et souhaiterions, si cela vous agréait, de nous adresser toutes les informations – questionnaire, protocole de votre recherche, objectifs et indicateurs de mesures -.

Dans l'attente de vos documents, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos amicales salutations.

Pour le Conseil d'Administration
Madame Claude Boucher
Présidente.

web : <http://busdesfemmes.free.fr> - e-mail : Bus-des-Femmes@wanadoo.fr

« La démarche communautaire est une démarche qui permet à une population d'acquérir un savoir-faire pour s'organiser et agir ensemble. C'est une démarche inter partenariale qui permet aux habitants d'occuper une place centrale dans les échanges entre professionnels et non-professionnels. (...)

Une action de santé sera dite communautaire lorsqu'elle concerne une communauté qui reprend à son compte la problématique engagée, que celle-ci émane d'experts ou non, internes ou externes à la communauté. Ce qui veut dire qu'à côté des constats et des interrogations des professionnels, les habitants expriment de nombreuses préoccupations qui peuvent être loin de ce que pensent les professionnels (...)

Une communauté est un groupe d'individus qui vivent ensemble dans des conditions spécifiques d'organisation et de cohésion sociale. Ses membres sont liés à des degrés variables par des caractéristiques politiques, économiques, sociales et culturelles communes ainsi que par des aspirations et des intérêts identiques, y compris en matière de santé. (...) Le groupe ne devient communauté que lorsque certaines circonstances lui permettent de prendre conscience de relations privilégiées entre des membres et du fait que ces relations autorisent des changements sociaux impossibles à réaliser autrement, en d'autres termes lorsqu'apparaît une "conscience communautaire". »

Bernard PISSARRO, professeur en Santé publique et Président de notre association de 1997 à 2007

Contexte de travail

➤ Loi pour la Sécurité Intérieure : répressions et amalgames

Depuis le vote en 2003 de la Loi pour la sécurité intérieure (LSI), le racolage public est pénalisé (voir ci-joint). Cette pénalisation du racolage s'est appuyée sur l'idée que les personnes qui se prostituent représentent un trouble et/ou une menace pour l'ordre public.

Devenues délinquantes, les personnes prostituées sont considérées comme des menaces pour l'ordre public : elles sont pourchassées et stigmatisées. En effet,

Cette loi et l'intensification des interventions policières qui en ont résulté ont eu pour effet :

- Le déplacement progressif de la prostitution vers les marges de la ville. Délinquantes, les prostituées deviennent clandestines.
- La dégradation des conditions d'exercice de l'activité tant au niveau économique que sécuritaire, social et sanitaire.
- Les taxations de l'activité prostitutionnelle s'exerce sous forme de procès-verbaux et d'impôts sans reconnaissance de l'activité en tant que telle et des droits afférents.
- L'amalgame qui continue à être fait entre la prostitution et la traite des êtres humains. "Prostitué(e)" est un mot utilisé de façon trop aléatoire. Ces personnes, victimes d'un crime, ne se définissent pas en tant que prostituée. Elles sont contraintes et exploitées. Dans un contexte amalgamant prostituées et victimes de la traite, ces dernières subissent aussi les violences engendrées par la LSI. La protection des victimes est une problématique littéralement écrasée par des objectifs répressifs : le maintien de l'ordre public, la lutte contre la prostitution et la chasse aux sans papiers.

« Le fait, par tout moyen y compris par une attitude même passive, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles, en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération est puni de deux mois d'emprisonnement et de 3 750 Euro d'amende »

Article 225-10-1 - Loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 art. 50 2° Journal Officiel du 19 mars 2003.

...

« La traite des êtres humains est le fait, en échange d'une rémunération ou de tout autre avantage ou d'une promesse de rémunération ou d'avantage, de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir, pour la mettre à la disposition d'un tiers, même non identifié, afin soit de permettre la commission contre cette personne des infractions de proxénétisme, d'agression ou d'atteintes sexuelles, d'exploitation de la mendicité de conditions de travail ou d'hébergement contraires à sa dignité, soit de contraindre cette personne à commettre tout crime ou délit. La traite des êtres humains est punie de sept ans d'emprisonnement et de 150 000 Euro d'amende.

Article 225-4-1 Loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 art 32 Journal Officiel du 19 mars 2003.

➤ Conséquences sanitaires d'un système hypocrite

Si à l'origine, la mission de prévention concernait uniquement le VIH et les infections Sexuellement Transmissibles (IST), elle a évolué et privilégie aujourd'hui une approche globale de la santé.

Dans cette démarche de Prévention des IST, du VIH et d'Accès aux soins, notre action devient de plus en plus complexe :

Les personnes prostituées et les victimes de la traite des êtres humains subissent des violences, sans personne pour les secourir, ni les protéger. Elles vivent dans la crainte permanente d'être arrêtées, d'être mises en garde à vue, expulsées, dénoncées, pénalisées, jetées en prison..... La peur règne : la peur d'être arrêté, la peur de ne pas pouvoir payer son loyer, la peur tout le temps. La peur qui pousse à prendre des risques et qui augmente des pathologies telles que le stress, la dépression, la consommation d'alcool, de tabac, de produits stupéfiants ou médicamenteux.

Les conséquences de l'application de la LSI et de la loi du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile sur la santé des personnes sont dramatiques. L'accès des personnes prostituées aux lieux de prévention et de soins est rendu extrêmement difficile.

Les préservatifs sont désignés comme « preuve de racolage passif ». Or, le préservatif est le seul moyen de prévention IST-VIH pour toute personne qui souhaite avoir des rapports sexuels, qu'elle se prostitue ou non, il devient, avec la LSI, la preuve d'une activité délinquante !

Ce sont ainsi 20 ans de politique de santé publique et de travail pour la réduction des risques, d'actions de prévention, d'accès aux soins et de lutte contre le sida et les IST qui sont remis en cause.

Nos actions de prévention pour être efficaces devraient s'effectuer dans un processus véritablement communautaire qui implique la participation active dans la conception et la mise en place de ces actions des personnes prostituées. Mais, la répression policière entrave cette participation.

Ces pratiques ont été dénoncées par le Conseil National du Sida dans son rapport sur la politique publique de prévention de l'infection à VIH en France métropolitaine en novembre 2005 :

« L'impact négatif de la loi sur la sécurité intérieure sur la prévention : Elle a eu pour effet, d'une part, de dégrader les relations des forces de police avec ces personnes et les associations et, d'autre part, d'empêcher le travail de prévention de terrain et de rendre moins accessibles ces publics cibles. [...] Cet éloignement a rendu plus difficile la négociation du port du préservatif par le client, à la fois parce que certains d'entre eux se sont sentis plus libres à l'égard d'un groupe de personnes officiellement désignées comme responsables de troubles et parce que la baisse de l'activité a diminué le pouvoir de négociation des prostituées. (...) Les personnes se sont donc réfugiées en périphérie des villes, dans des lieux éloignés comme les forêts ou les routes. Elles ont vu progressivement leur risque d'exposition augmenter, avec notamment la perte du contact avec les associations communautaires dont la présence pouvait dissuader les agressions. »

A ce propos, le 12 décembre 2005, Pierre MUTZ, alors Préfet de police répondait à Alain LHOSTIS, adjoint au Maire de Paris chargé de la santé :

« Le racolage passif est un délit depuis la LS. I(...) La simple possession de préservatifs ne représentent en aucune manière un élément constitutif de cette infraction. Celle-ci repose en effet sur le caractère public du lieu et sur l'attitude des mis en cause. »

Actions 2008 - Sommaire

Objectifs	Actions	Accents mis en 2008	Bénéficiaires en 2008	Page
Travailler avec et pour les personnes prostituées	Dénoncer et Revendiquer : - Le statut des personnes prostituées - L'association comme lieu de formation			8
Lutter contre la traite des êtres humains	Dénoncer et Revendiquer - L'émancipation des victimes de la traite			9-10
Aller vers les personnes	Les permanences mobiles du Bus des Femmes : - Convivialité, non jugement et travail communautaire - Santé : distribution de matériel de prévention - Veille sanitaire et politique : évaluer les besoins	- S'adapter rapidement aux évolutions de terrain - Faire face à l'augmentation des nouvelles personnes rencontrées - S'adapter à la diversité des personnes rencontrées - Construire un espace de discussion et de réflexions - Orienter et accompagner	9161 passages sur 251 permanences 416 nouvelles personnes rencontrées (332 en 2007) 36,5 personnes rencontrées en moyenne par permanence (31 en 2007)	11-19
Accueillir et permettre l'accès aux droits	L'Abribus : Accueil, écoute et soutien - Domiciliation administrative - Permanence de la CPAM de Paris - Permanence de « Droits d'urgence »		5865 passages dont 147 nouvelles personnes 562 domiciliations dont 103 nouvelles 37 personnes reçues par Droits d'urgence, 227 passages à la CPAM	20
Lieu de Formation	Stages, Aide à la Recherche, Interventions extérieures		24 étudiants d'IFSI en stage en 2008	21
Mettre en place des programmes avec et pour les personnes de la communauté	Ateliers de Français et d'informatique	- Répondre à une demande permanente - Proposer un enseignement de qualité	820 passages 71 élèves dont 49 nouvelles pers.	22-25
	Ateliers Arts plastiques	- Sorties culturels	128 passages de 40 personnes différentes	26-27
	Pôle Emploi – Formation - Définir un projet professionnel adapté - Apporter une méthodologie - Accompagner et soutenir les personnes	- Palier aux freins et favoriser l'autonomie - Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation - L'Ecole du Bus : un parcours d'accès à la formation	133 personnes suivies dans 573 entretiens 48 accompagnements physiques 10 pers. inscrites à l'Ecole du Bus	28-31
	Pôle Social - Passerelle vers le droit commun - Accès aux droits sociaux/ aux soins - Aides financières	- Accompagner dans un projet de maternité les femmes célibataires en précarité - Hébergements et logements : quelles solutions ?	185 personnes reçues lors de 697 entretiens	32-37

Dénoncer et Revendiquer

➤ Le statut des Personnes Prostituées

Cinq ans après l'adoption de la loi de sécurité intérieure (LSI) le 18 mars 2003 et notamment de l'article 50 sur le racolage, les conséquences sont dramatiques : les personnes prostituées sont traitées comme des délinquantes et **la situation sociale s'est aggravée**. La LSI, marquant la prohibition de la prostitution de trottoir, accentue la marginalisation des personnes prostituées. Aucun plan social n'accompagne la Loi, et pourtant dans un pays qui compte déjà un nombre important de chômeurs et où la crise économique touche en particulier les femmes, une telle loi ne pouvait qu'augmenter les situations d'exclusions et de pauvreté.

Nous sommes constamment sollicités sur des questions relatives au paiement des impôts, au choix d'un statut pour l'exercice de l'activité prostitutionnelle, aux cotisations et à la retraite. Les personnes vivent une **citoyenneté à deux vitesses**. Elles doivent déclarer chaque année leurs revenus au titre des bénéfices non commerciaux, c'est ainsi la seule situation où leur activité est officiellement reconnue. Toutefois, elles ne peuvent prétendre à aucun droit social : ni sécurité sociale, ni retraite et encore moins assurance chômage. C'est pourquoi, nous dénonçons la faiblesse de l'accès aux droits des personnes prostituées traditionnelles.

- Nous poursuivons nos actions pour la défense et la reconnaissance des droits des personnes prostituées actrices de leur vie et de leur choix.
- Nous continuons à lutter pour l'abrogation des ordonnances de 60 qui font des prostituées des « inadaptées sociales » et de l'article 50 de la LSI qui pénalise le racolage.
- Nous poursuivons la réflexion sur le statut professionnel des personnes prostituées et développerons des actions d'information en lien avec la CPAM, la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Caisse d'allocations familiales.
- Nous entamons une réflexion sur la mise en place d'une plate-forme juridique pour répondre à l'acharnement policier sur les personnes prostituées.

Elisabeth BADINTER dans Le Monde (31 juillet 2002) :

« Un droit chèrement acquis depuis à peine trente ans appelle le respect de tous : la libre disposition de son corps. [...] la sexualité sans plaisir n'est pas nécessairement un viol. [...] c'est la femme qui doit être maître de cette décision et non l'Etat. [...] Alors si une femme préfère gagner en deux nuits ce qu'elle ne gagnerait pas en un mois à l'usine, qui peut décider à sa place de l'utilisation de son corps ? [...] Là aussi, seules les prostituées sont habilitées à parler.

Seulement, voilà le hic : les abolitionnistes ont décidé une fois pour toutes que la personne prostituée n'a pas le droit à la parole. Elle est inaudible et non crédible à cause de son statut de victime absolue. Quoi qu'elle dise, on la déclare "manipulée"(Rapp. Sénat, p.54) et forcée à mentir (Manifeste pour l'abolition de la prostitution, p. 18), ce qui évite de l'entendre et de tenir compte de ses observations. [...]

A ceux qui seraient tentés de prendre des mesures coercitives contre toute prostitution, nous voudrions rappeler le devoir de modestie et d'écoute qui caractérise la démocratie. Il est urgent d'entendre les prostituées.

➤ La lutte contre la traite des êtres humains

Alors que nous militons pour la reconnaissance de notre choix de nous prostituer librement, nous militons **contre toutes formes d'exploitation**, d'esclavage et de traite des êtres humains et nous militons **contre l'amalgame fait systématiquement entre prostitution et traite des êtres humains**. La protection des victimes est écrasée par des objectifs répressifs : le maintien de l'ordre public, la lutte contre la prostitution et la chasse aux sans papiers. Or, la construction d'un monde sans traite des êtres humains doit être celle d'un monde d'êtres humains libres, libres de s'émanciper, de faire des choix, entre autre celui de se prostituer. C'est pourquoi, nous venons aussi à la rencontre de toutes ces personnes qui sont victimes de la traite des êtres humains et **nous dénonçons aussi la non-reconnaissance de leurs droits**.

Depuis le 18 mars 2003 et la mise en place de la Loi pour la Sécurité Intérieure :

- La traite des êtres humains est un crime dans le Code pénal français (voir page 3). Toutefois, aucun procès pour traite des êtres humains n'a été jugé en France depuis cinq ans.
- Les victimes ne peuvent demander une régularisation temporaire que si elles portent plainte contre leur(s) proxénète(s). Toutefois, cette régularisation est conditionnée à la poursuite/réussite de l'enquête par les services policiers et judiciaires ainsi que par le pouvoir discrétionnaire du Préfet (ce qui pose une grande irrégularité des pratiques sur le territoire français).

Notre association fait partie du réseau national Ac.sé pour la mise à l'abri des personnes victimes de traite.

LE PROGRAMME VICTORIA

Les personnes victimes de la traite désirant bénéficier d'un accompagnement auprès du Pôle social et/ou Emploi-Formation peuvent être accompagnées dans le cadre du « Programme Victoria », programme d'accompagnement vers l'autonomie des personnes victimes de traite : accompagnement médical et psychologique, accompagnement vers la qualification et/ ou l'emploi, accompagnement vers l'accès au droit commun. Dans le but de lutter contre l'amalgame récurrent fait entre prostitution et traite des êtres humains, nous envisageons les publics sous des projets différents.

De l'utilisation de la traite comme argument de lutte contre la prostitution et le séjour des étrangers

Discours de Nicolas Sarkozy à l'assemblée nationale le 18 mars 2003

« Je voudrais que ce texte soit l'occasion d'un consensus : la prostitution, ce n'est pas un sujet de plaisanterie, ce n'est pas le plus vieux métier du monde. Ce n'est d'ailleurs pas un métier du tout, c'est une forme d'esclavage. C'est aussi pour certains une activité lucrative. Et, si le proxénète s'enrichit, c'est bien parce que les prostituées exercent leur activité sans obstacle et sans contrôle. [...] Plus de 60 % des prostituées parisiennes sont des étrangères. Sur ce sujet aussi cessons d'être hypocrites : le racolage ne sera plus actif ou passif. Il sera simplement interdit car délictuel. Et dès lors que le racolage est le fait de personnes étrangères en situation de court séjour, elles seront reconduites dans leur pays d'origine.

Certains affirment que nous sanctionnons les victimes alors qu'il faudrait viser les coupables, c'est à dire les proxénètes et les clients. Je vous l'assure, les coupables seront directement visés. Le délit d'exhibition sera réhabilité et une prostituée en situation irrégulière qui dénonce son proxénète pourra se voir attribuer un titre de séjour. [...]

Le sujet est difficile, il est douloureux. Mais si l'on veut que l'exploitation de la prostitution cesse, nous devons réduire le phénomène de la prostitution lui-même. C'est cette réduction qui mettra un terme aux activités des proxénètes, il n'y a pas d'autre moyen. De même, si l'on veut que l'esclavagisme des prostituées étrangères cesse, nous devons organiser leur retour dans leur pays d'origine. Dans leur pays, dans leur famille, elles pourront retrouver une vie normale, sortir de l'asservissement odieux auquel elles sont soumises. Chez nous, elles sont sauf exception, condamnées à rester des exploitées aux mains des proxénètes. [...]

Schéma récapitulatif des freins rencontrés par les personnes victimes de la traite dans leur parcours vers l'autonomie



Aller vers les personnes : les permanences d'accueil mobiles

Les missions du Bus des femmes sont d'aller vers les personnes prostituées qui travaillent dans la rue et d'assurer :

- La prévention santé
- L'accueil, l'évaluation et l'orientation
- La veille sanitaire et politique

Les circuits des permanences d'accueil mobiles sont étudiés pour couvrir le maximum de sites, repérer et suivre les personnes dans leurs déplacements. Toutes les actions entreprises à bord du Bus sont complétées par nos actions au local d'accueil de jour l'Abri-bus. L'ensemble des données collectées au sein du Bus et de l'Abri-bus sont centralisées par la directrice.

En 2008, 9161 passages ont été enregistrés sur les **251 permanences** d'accueil mobiles assurées. Sur ces 9161 passages, nous avons rencontrés **6701 femmes et 164 hommes, 2077 transgenres, et 416 nouvelles personnes.**

L'équipe d'accueil mobile permanente est composée de personnel d'animation et de personnel médical, auxquels s'adjoignent de manière régulière des volontaires du pôle « Prévention » de Solidarité Sida, des stagiaires infirmiers, des intervenants extérieurs, des salariés de l'association ARCAT et des membres de l'équipe de l'Abribus. La composition de l'équipe se fait au maximum en fonction des nécessités de chaque permanence (effectifs, présence du personnel médical ou autre). Une permanence ne se fait qu'en présence de deux intervenants minimum. Afin de garantir la continuité de l'accueil et la connaissance du terrain, des intervenants réguliers sont associés à chaque tournée. L'équipe d'accueil mobile est constituée de 5 personnes, 2 temps pleins et 3 temps partiels ; nombre insuffisant pour assurer le bon fonctionnement des permanences d'accueil mobiles, la moindre défection pouvant entraîner une désorganisation voire l'annulation d'une tournée.

➤ **Convivialité, non jugement et travail communautaire**

Le Bus des femmes circule à travers différents lieux de prostitution d'Île de France depuis 1990. Il a été choisi, à l'origine du projet, par les personnes de la communauté en tant que lieu de rencontre, d'information et d'échange. Nous assurons nos permanences avec un camping-car, « **le Bus des Femmes** », spécialement

Le personnel des permanences d'accueil mobiles ont pour missions de :

Participer à la définition des itinéraires du Bus.

Animer les permanences et inciter le public à formuler leurs besoins/attentes en matière de santé, de social ou de politique

Distribuer le matériel de prévention (préservatifs, gels, brochures...), gérer les stocks et actualiser les supports

Faire remonter les informations du terrain et participer à la définition des actions à mettre en place

Orienter le public vers le personnel médical, le local ou d'autres structures partenaires

Évaluer les besoins et les attentes du public en matière de santé et de connaissances sur les pathologies, leurs modes de transmission et les moyens de prévention

Faire remonter les informations de terrain et définir les actions à mener dans le cadre du projet Santé

Relever les indicateurs sanitaires en faisant appel à des techniques de recueil de données fiables.

Identifier les intervenants en matière de santé sur les secteurs des permanences mobiles afin de mettre en place des partenariats. Ce travail en réseau facilite les orientations médicales et en améliore la qualité.

Évaluer l'atteinte des objectifs et réajuster les actions en cas de besoin pour une meilleure pertinence

aménagé afin de permettre l'accueil mobile. Il est constitué d'un grand espace de convivialité qui permet d'accueillir jusqu'à une douzaine de personnes, et d'un espace pouvant être utilisé pour un accueil plus confidentiel. Lors de nos permanences, nous disposons de gâteaux, de jus de fruits et de boissons chaudes variées et appréciées.

Nos principes d'action sont principalement la convivialité, le non jugement et le travail communautaire en lien avec des personnes relais. Les permanences d'accueil mobiles vont au devant de celles et ceux connaissant le bus de longue date et auprès de nouvelles personnes. Les tournées mêlent ainsi les rencontres régulières et les nouveaux contacts. Lors de toutes ces rencontres, les boissons chaudes ou fraîches et l'espace offrent des conditions propices à un moment agréable.

Le fait de distribuer du matériel de prévention, préservatifs et gel peut constituer un argument d'utilité évidente. Mais c'est parce que l'équipe est constituée pour offrir les meilleures conditions d'accueil : capacités d'écoute, non jugement, renvoi d'une image valorisante, que cela permet d'aller au delà. Grâce à cela les messages que l'on peut avoir à délivrer le sont aussi de façon pertinente. Chacun et chacune est ainsi laissé libre d'aborder avec nous les sujets de son choix, de s'exprimer sans que nous n'imposions de tabous. De plus, l'expression de nos préoccupations et les informations que nous pouvons délivrer sont là pour aller dans le sens de l'exercice de l'activité dans les meilleures conditions possibles. Notre attitude instaure le lien de confiance en dehors de toute attitude moralisatrice ou infantilisante. Cette amorce s'optimise de par la diversité de l'équipe, notre savoir faire, et surtout le respect du choix. Ainsi l'accueil mobile concilie des échanges brefs avec des personnes pressées par le temps ou pas encore suffisamment en confiance, et des échanges plus posés à la demande des personnes intéressées. La reconnaissance de la qualité de notre accueil mobile se fait sur le terrain, par l'accueil qui nous est réservé, l'image qui est véhiculée de notre équipe, l'utilisation du bus comme d'un moment de pause apprécié.

➤ **Accès aux soins / Accès aux droits**

Notre association se définit comme une association de santé communautaire dans laquelle nous nous attachons à promouvoir et à favoriser un accès complet à l'ensemble des droits fondamentaux : la santé, les droits sociaux... Au cours de nos permanences mobiles, l'équipe semble bien identifiée en tant qu'**intervenants santé**. Aussi, elle est sollicitée sur des questions de santé assez diverses : la prévention du VIH et des IST, la contraception, les problèmes gynécologiques, la santé mentale, les traitements hormonaux, la consommation de produits psycho actifs, les problèmes dentaires etc. Dans la mesure des connaissances de l'équipe mobile et du personnel médical, nous essayons de délivrer des informations relatives aux sujets qui sont amenés par les personnes que nous rencontrons. Face à un problème de santé, il s'agit également de proposer une orientation

Lundi jour, 14h - 19h : Bois de Boulogne, Porte Maillot et Dauphine, avenue Foch. En 2008, nous avons choisi d'organiser le circuit en alternance afin de nous adapter aux habitudes de travail et de rencontrer de façon régulière un maximum de personnes.

Lundi soir, 22h - 3h : Orée du bois de Boulogne, Porte Dauphine, avenue Foch, place de l'Etoile et rues adjacentes, Porte Maillot et d'Auteuil. Le maintien de la nouvelle organisation de ce circuit, débutée l'année précédente, nous a permis de rencontrer de façon régulière plus de personnes.

Mercredi jour, 11h - 21h : Brunoy, N 6, Lieusaint et forêt de Fontainebleau. De nouveau, nous avons choisi d'effectuer le parcours en alternance chaque semaine.

Mercredi soir, Nation et Porte Dorée : Suspension de cette permanence en 2008 par manque de personnel.

Jeudi jour, 14h - 19h : Bois de Vincennes et Porte Dorée. Circuit également effectué en alternance.

Jeudi soir, 22h - 3h : Bois de Vincennes. Pendant les premiers mois de 2008, nous avons assuré quelques permanences dans le 12^{ème} et le 17^{ème} arrondissement aussi, pour palier à la suspension de la permanence du mercredi soir. Mais il a été impossible de tenir cela sur la durée aux vues de la charge de travail.

Vendredi jour, 11h - 21h : Forêt de St Germain en Laye

Vendredi soir, 22h - 3h : Strasbourg st Denis, Marcadet, Boulevards extérieurs nord.

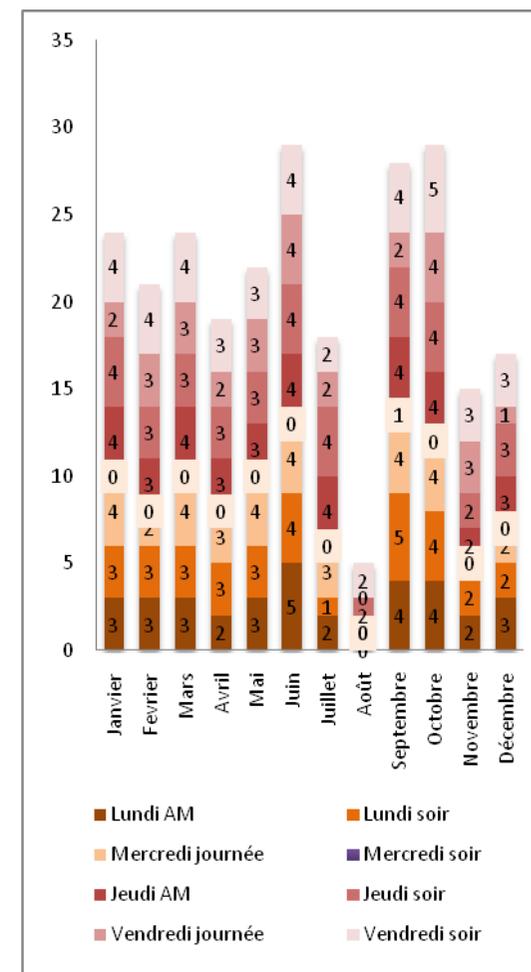
médicale efficace dans une structure adaptée. Aussi, nous sommes constamment à la recherche de nouveaux partenaires santé susceptibles d'accueillir des personnes de notre public.

L'équipe mobile oriente les personnes vers le local de l'association et vers d'autres structures partenaires en fonction des besoins des personnes. Ces orientations s'inscrivent dans une démarche générale pour « Connaître et faire valoir ses droits ». Ces **orientations médicales** et leur effectivité restent toutefois **difficiles** en fonction des situations : situation administrative, couverture médicale éventuelle, niveau de français parlé, situation géographique etc. Les orientations des personnes se heurtent souvent à des réticences, à la peur du stigmate et des discriminations multiples sur l'activité prostitutionnelle, le genre ou le statut. Les personnes n'arrivent pas toujours à expliquer ces craintes et nous n'arrivons pas toujours à les aider à les surmonter. Certaines personnes en situation irrégulière sur le territoire ont des difficultés à se rendre dans des structures de soins, ayant peur d'éventuels contrôles de papier. Le niveau de français est également un facteur important qu'il faut prendre en compte pour comprendre l'efficacité ou non d'une orientation. Lorsque le français n'est pas maîtrisé, certaines personnes ont des réticences à se rendre dans une structure de soins ou autre, ayant peur de mal se faire comprendre, ou de ne pas arriver à interpréter le diagnostic médical.

D'autres difficultés s'imposent lorsque les personnes n'ont aucune couverture médicale. C'est le cas de la plupart des personnes roumaines et bulgares que nous rencontrons. L'intégration de nouveaux pays européens n'a pas offert la possibilité à ses ressortissantes d'obtenir une couverture médicale en France si celles-ci effectuent des allers-retours de façon régulière dans leur pays. Sans couverture médicale, ces femmes n'ont donc pas accès aux structures de soins. Aussi, nous observons au quotidien les conséquences de ce refus d'une Europe sociale sur la santé des personnes concernées. En effet, en dehors de Paris, il existe beaucoup moins de structures médico-sociales, et nous avons donc de grandes difficultés pour trouver des partenaires qui acceptent d'accueillir une population dans des situations de grande précarité et ne disposant d'aucune couverture médicale. Avec un accès très limité aux structures sanitaires en France, ces personnes font souvent le choix d'attendre leur retour en Roumaine ou en Bulgarie pour effectuer les soins dont elles ont besoin. Aussi, on constate que de nombreux problèmes de santé, tant sur le plan de la médecine générale que sur des problèmes spécifiques comme les problèmes gynécologiques ou contraceptifs, ne sont pas pris en charge et persistent plusieurs semaines avant d'être soignés dans leur pays d'origine pour une somme moindre.

Les conséquences de ce manque de droits sociaux pour ces personnes sont donc nombreuses sur le plan de la santé, et l'on constate par exemple que de nombreux IVG tardent à être effectués alors qu'ils pourraient être pris en charge plus rapidement. Il est à noter l'intérêt grandissant de développer des partenariats hors de Paris à

Nombre de permanences par secteur et par mois



l'attention des personnes rencontrées lors des permanences réalisées en grande banlieue. En effet, la démarche de se rendre à l'abri bus est beaucoup moins facilement réalisable pour certaines personnes résidant en banlieue lointaine.

C'est pourquoi, nous leur proposons souvent de les accompagner dans des structures extérieures et nous nous appuyons sur le lien de confiance dont nous pouvons bénéficier. Ces accompagnements revêtent une utilité importante : ils permettent de surmonter non seulement la peur du jugement ou le sentiment d'angoisse, mais aussi les problèmes de langue. Ce sont enfin aussi des moments individualisés. Toutefois, même si nous nous efforçons de développer des partenariats effectifs pour optimiser les orientations et répondre au mieux aux besoins d'accompagnement des personnes, nous nous heurtons souvent, non seulement à l'accès limité de certaines personnes aux structures de droit commun, mais aussi à nos propres limites pour débloquer temps et personnel d'accompagnements.

En fonction des questions et des discussions, nous disposons d'outils d'information divers. Sur la prévention du VIH et des IST, nous avons des affiches d'informations des bonnes pratiques, des plaquettes dans différentes langues mises à disposition du public, un « manège enchanté » servant à la démonstration de pose du préservatif... Toutefois, les supports écrits restent des documents d'informations théoriques et nous insistions sur l'importance de l'oralité et des discussions ouvertes qui permettent alors de mieux prendre en compte les particularités de chacun et chacune. Sur la contraception, nous disposons désormais d'une valise de présentation des méthodes contraceptives qui nous a été offerte par l'association de santé communautaire Autres Regards (Marseille) avec qui nous sommes partenaires depuis de nombreuses années. L'acquisition de ce nouvel outil, et la mise en place d'une affiche d'information sur la contraception nous a permis d'évoquer ce sujet avec de nombreuses femmes, qui ne connaissaient pas toujours l'ensemble de méthodes contraceptives. Ainsi, nous avons pu parler avec de nombreuses femmes, jeunes et moins jeunes des méthodes contraceptives adaptées à chacune.

Chaque année, nous disposons de **63 000 préservatifs par an**, et de **9 000 sachets de gel lubrifiant**. **La quantité de préservatifs et de gels délivrés par l'INPES reste inchangée malgré la forte augmentation de personnes rencontrées depuis plusieurs années.**

En 2008, nous avons eu à deux reprises des problèmes de qualité des préservatifs délivrés. En effet, l'INPES a choisi de changer de fournisseur et fait désormais appel à la marque JACKET. Or, dans le courant de l'année, nous avons reçu une livraison de **lots de préservatifs défectueux**. Ces préservatifs étaient en effet de mauvaise

VIH: suivi et observance

Un certain nombre de personnes reçues dans le Bus peut être concerné par le VIH/Sida. L'équipe met en place une relation de confiance avec la personne, afin qu'elle puisse s'exprimer si elle le souhaite, sur le vécu de la pathologie. De plus, un travail de prévention secondaire peut aussi être mis en place. Il semble important de pouvoir accompagner ce public particulier, en lui proposant un espace de parole individuel, en faisant le point sur les différentes démarches sociales, d'accès aux soins et aux droits. Le but est de favoriser une meilleure observance des traitements.

Usage d'hormones

Au cours des échanges avec le public « trans » accueilli, nous constatons que certaines personnes obtiennent des hormones sans prescription par des amis, des marchés noirs ou des sites internet situés dans d'autres pays. En effet, la majorité d'entre elles ne sont pas inscrites dans un protocole de réassignation de genre. L'usage d'hormones sans surveillance expose la personne à de plus grands risques médicaux. Le respect des dosages recommandés est vital. L'usage de la cigarette, l'obésité, l'avancement en âge, une maladie du cœur, l'hypertension, les anomalies de la coagulation, la malignité, et certaines anomalies endocrines peuvent accroître les effets secondaires et les risques du traitement hormonal. Les personnes «trans» suivant des traitements médicaux lourds doivent en outre se poser la question des interactions médicamenteuses.

qualité due à une mauvaise lubrification dans le processus de fabrication. Aussi, ils représentaient un haut risque de rupture. **Nous avons donc refusé de distribuer ce matériel** dès lors que nous avons observé cette défaillance. Pendant quelques semaines, nous avons donc effectué des permanences mobiles sans matériel de prévention à distribuer. Nous souhaitons insister sur le fait qu'il existe une grande expertise communautaire sur le matériel de prévention et sa qualité.

Ces préservatifs de mauvaise qualité, délivrés par un organisme public, ont été perçus par certaines personnes comme **une violence supplémentaire de l'Etat** vis-à-vis des personnes prostituées. Le manque de reconnaissance et de considération pour cette activité et les personnes qui l'effectuent s'est, selon elles, une fois de plus manifesté par la distribution d'un matériel de prévention défectueux. Ne disposant pas de ressource propre pour acheter notre matériel de prévention, nous sommes tributaires du matériel délivré par la DDAS et l'INPES. En distribuant un matériel défaillant, c'est donc notre crédibilité qui se trouve engagée ; il nous faudrait davantage d'indépendance par rapport au matériel que l'on nous délivre et que nous délivrons à notre tour. Avant tout changement dans le matériel de prévention choisi par l'INPES, il serait souhaitable qu'une consultation ait lieu auprès des associations qui pourraient alors jouer un rôle d'expertise. Ce problème de préservatifs a donc été handicapant pour les permanences mobiles qui n'ont pas pu délivrer de matériel de prévention pendant quelques semaines. Les semaines suivantes, nous avons dû distribuer des préservatifs et donc réduire notre stock réservé pour la suite. Aussi, le nombre de préservatifs délivrés à chaque personne a fortement diminué, les préservatifs défectueux n'ayant pas été remplacés. Ce problème de préservatifs a cependant permis d'ouvrir la discussion sur les outils de prévention et sur la spécificité de certaines pratiques sexuelles et des modes de protection spécifiques. Plusieurs semaines de permanences mobiles sans distribution de préservatifs, nous ont toutefois permis de voir que notre travail ne s'arrête pas à la distribution du matériel de prévention, l'accueil qui nous est réservé étant toujours aussi chaleureux.

➤ **Construire un espace de discussion et de réflexion**

Le Bus des Femmes est identifié par les personnes comme un lieu de discussion, un espace de conseil, qui permet une réflexion, l'acquisition d'informations et de pratiques qui apportent aux personnes un pouvoir supplémentaire sur leur vie. Les membres de l'équipe mobile sont perçus comme de véritables conseillers et travaillent à ouvrir cet espace de discussion. Il s'agit, non seulement, de permettre aux personnes d'intégrer des actions d'accès aux droits : accès aux soins, aux droits sociaux et à l'ensemble des droits fondamentaux, mais aussi d'intégrer des discussions autour de la santé qui signifie, telle la définition de l'OMS, « un état de complet

Cancer

Avec 280 000 nouveaux cas et 150 000 morts par an, le cancer est la première cause de décès prématuré en France. Notre communauté n'est pas épargnée. Depuis quelques années déjà, l'équipe consacre un temps d'écoute et de soutien aux personnes du public atteintes du cancer. Nous encourageons le dépistage et facilitons l'accès aux structures de soins. En 2009, nous souhaitons aller plus loin en formalisant le temps d'écoute et de soutien psychologique déjà alloué de manière informelle aux personnes atteintes par la mise en place des mesures d'accompagnement social pendant la maladie. L'objectif est d'apporter aux personnes les conseils et des informations administratives et relatives à l'accès aux droits et aux soins. Cette action sera entreprise en partenariat avec la CPAM 75 qui assure déjà des permanences au sein de l'Abribus et ADECA 75, association chargée d'organiser le dépistage du cancer du sein pour la Ville de Paris. Notre association dispose déjà d'un matériel de sensibilisation et d'information à destination du public composé de plaquettes traitant du dépistage, des structures de prise en charge et des différents cancers. Nous avons participé, en 2006, à l'opération « ruban rose », des rubans ont été distribués à l'Abribus et lors des permanences d'accueil mobile. Nous avons diffusé les bons de mammographie gratuits offerts par la Mairie de Paris et l'ADECA 75. Notre action sera également consacrée à développer et renforcer les partenariats, notamment avec ces deux structures développer et renforcer les partenariats, notamment avec ces deux structures.

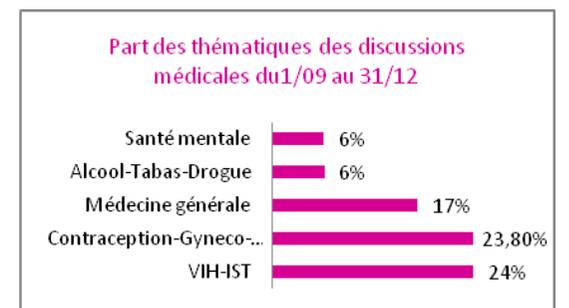
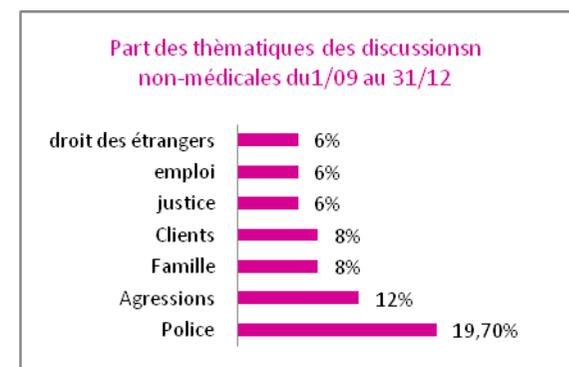
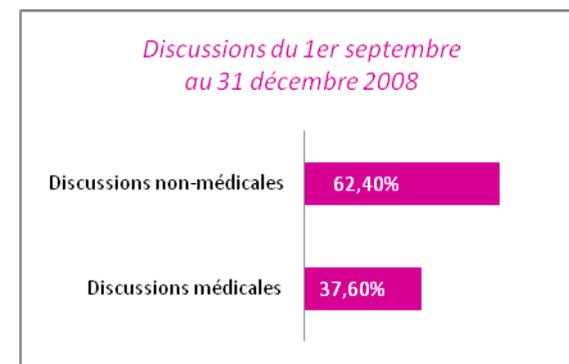
bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Nous distribuons des plaquettes d'information telle que la plaquette « Vos droits ».

Toutefois, nous remarquons que les plaquettes écrites ne sont pas toujours appropriées : au contraire, l'oralité et les discussions qui peuvent accompagner ces plaquettes sont essentielles. Ces moments de discussions entre les personnes accueillies au sein du Bus des Femmes mobilisent les personnes de l'équipe en tant que « personnes relais ». C'est pourquoi, il est fondamental d'assurer une **formation interne** de l'équipe sur de nombreux sujets, dans le but de permettre l'ouverture de discussions et l'apport d'informations actualisées.

Depuis septembre 2008, nous avons mis en place un outil évolutif de recueil d'information : **une nouvelle feuille de saisie**. Jusque là nous avons un cahier de saisie pour le recueil de données. Toutefois, l'utilisation de ce dernier ne nous satisfaisait pas pour plusieurs raisons. Les données saisies étant liées à un pseudonyme, nous avons une importante sous-déclaration de nos activités, des discussions engagées, des informations apportées. Cet outil était donc avant tout utilisé pour rendre compte d'aspects quantitatifs de l'activité de permanence. Cette nouvelle feuille de saisie directement élaborée à partir de l'activité permet de recueillir davantage d'informations tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

En effet, les recueils de données effectués jusque là ne nous permettait pas de rendre compte de notre travail sur le terrain au plus près des réalités : **la variété des besoins et des réponses apportées** ne pouvait être pleinement analysée à partir de données formalisées. Nous pouvons désormais comptabiliser le nombre de personnes reçues par permanences, le nombre de nouvelles personnes rencontrées, le matériel de prévention distribué, le nombre d'orientations et de rendez-vous pris sur le local de l'association ou sur d'autres structures, les entretiens de prévention VIH ou IST, les discussions sur des sujets de santé ou des sujets plus généraux. Nous pouvons noter à présent les sujets abordés, tant sur le plan médical, social, juridique, économique ou encore politique, nous permettant ainsi de replacer la parole communautaire au centre de la mise en place de nouveaux projets et de nouvelles actions.

Dès début 2009, l'objectif sera de normaliser l'utilisation de cet outil entre tous les membres de l'équipe d'accueil mobile. A titre d'exemple, du 1^{er} septembre au 19 décembre 2008, nous avons pu relever avoir discuté des méthodes contraceptives avec au moins 44 personnes, de la répression policière avec 104 personnes, de la santé mentale avec 27 personnes ou encore de l'utilisation d'hormones féminisantes avec 17 personnes. La mise en place de ce nouvel outil étant relativement récente, nous continuons toutefois à adapter ce recueil de données afin d'optimiser et d'améliorer notre travail d'animation en fonction des besoins.



➤ Adapter rapidement notre accueil aux évolutions du terrain

Une des missions principales du bus est d'aller vers les personnes prostituées qui exercent leur activité dans la rue. Les tournées du Bus sont historiquement définies en lien avec la DASS et les autres associations qui assurent des permanences dans les mêmes secteurs. Les permanences sont constituées d'arrêts fixes, et de temps où le bus roule en allant à la rencontre de toute personne prostituée. Lors d'une permanence, le bus parcourt différents secteurs. **Les circuits évoluent** en fonction des changements observés par l'équipe sur le terrain et des impératifs tant qualitatifs que quantitatifs que nous pouvons poser. La fréquence et la durée des arrêts sont déterminées en fonction :

- des horaires de présence, parfois très fluctuants, variant en fonction des habitudes de travail de chaque personne mais également des pressions policières sur le terrain,
- des préoccupations médicales, sociales, économiques, juridiques ou encore politiques des personnes rencontrées.

L'évolution du cadre légal d'exercice, la baisse des revenus de l'activité due à la pression policière, mais également les changements survenus dans le domaine du droit des étrangers modifient l'organisation de l'activité. **Certaines personnes ont modifié leur lieu d'activité, leur mode de travail, leurs horaires...** Afin d'optimiser notre travail d'accueil, il s'agit pour nous de prendre en compte l'évolution du terrain et les disparités qui existent dans les différents secteurs. C'est pourquoi nous avons choisi de réorganiser certaines tournées afin de nous adapter à ces bouleversements. En effet, il existe de grandes disparités qui s'expliquent en prenant en compte différents facteurs :

- le type de public rencontré et ses particularités
- le mode de travail : à pied, en camionnette, en voiture...
- le cadre : dans un espace urbain, dans la rue, au bord d'une nationale, en forêt...
- la présence policière...

Une autre part de l'activité du bus consiste à effectuer des maraudes pour aller aussi au devant des personnes concernées par nos missions mais ne rencontrant pas le Bus, les personnes s'étant déplacées suite à l'application de la LSI, les personnes exerçant cette activité de façon occasionnelle. A cette occasion les horaires de passages et les circuits peuvent être ponctuellement modifiés. Notre connaissance du terrain et les informations délivrées par certaines personnes du public nous permettent de déterminer de nouveaux parcours.

Paupérisation de la prostitution de rue

La pénalisation du racolage a entraîné une forte augmentation de la précarité et une dégradation des conditions d'exercice de l'activité prostitutionnelle. Le contexte est globalement celui d'une paupérisation de la prostitution de rue. Les conditions difficiles d'exercice s'expliquent par l'arbitraire policier, la crise économique, la phase de recul économique de la prostitution de rue par rapport à d'autres sexualités tarifées et non-tarifées.

De façon générale, les conditions de travail des personnes prostituées s'étant fortement dégradées en raison de la répression et du harcèlement policier, une pause conviviale à l'intérieur du bus permet donc à chacune et chacun d'évacuer le stress accumulé. Toutefois, ce contexte difficile peut nuire aux relations entre les personnes rencontrées, tensions au cœur desquelles nous plaçons la neutralité de notre accueil.

De plus, dans certains lieux, vu l'accroissement du nombre de personnes rencontrées, il serait nécessaire d'effectuer des arrêts plus longs. Nous pourrions ainsi consacrer plus de temps pour répondre aux attentes.

Enfin, parce que la répression du racolage passif (autrement dit de la prostitution, puisque être assise au volant d'un véhicule en attendant silencieusement la venue d'un client peut être considéré comme un acte racoleur) pousse les personnes prostituées à se cacher des forces de l'ordre, certaines personnes quittent la prostitution de rue et se déplacent vers d'autres espaces où elles peuvent exercer leur activité de façon plus sereine 'vis-à-vis des forces de l'ordre. On observe donc le développement d'autres formes de **prostitution utilisant de nouveaux supports** : Internet, studios, bars... Le Bus des femmes allant à la rencontre des personnes qui travaillent dans la rue, son accès est donc restreint pour les personnes qui exercent dans d'autres types de lieux. Toutefois, la confiance établie entre l'équipe et les personnes de la communauté a permis l'établissement de personnes relais qui informent leurs collègues exerçant dans d'autres lieux de la présence du Bus.

➤ *Faire face à l'augmentation du nombre de nouvelles personnes rencontrées*

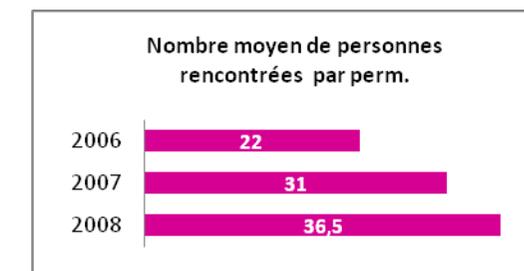
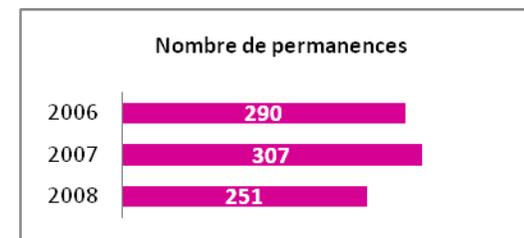
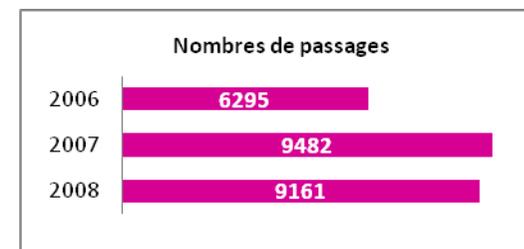
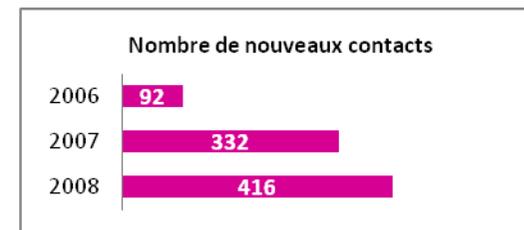
En 2008, on observe une diminution du nombre de permanences mobiles réalisées par rapport aux années précédentes. En effet, suite au départ d'une animatrice en janvier 2008, pratiquement aucune permanence n'a été organisée le mercredi soir, l'équipe étant en sous effectif. De plus, lors des périodes de vacances estivales lorsque l'équipe est réduite, l'association privilégie l'ouverture continue du local afin de permettre aux personnes de la communauté de venir retirer leur courrier. Enfin, le bus est un véhicule vieillissant et quelques problèmes mécaniques l'ont immobilisé à plusieurs reprises pour de courtes durées.

Aujourd'hui, l'association est à la recherche d'une nouvelle animatrice communautaire titulaire du permis B pour ainsi reprendre les permanences dans certains secteurs abandonnés et assurer l'ensemble des tournées dans la mesure du possible. L'embauche d'une personne supplémentaire pourra ainsi palier au manque de personnel. La totalité des membres de l'équipe mobile n'étant pas titulaire du permis de conduire, la moindre absence peut entraîner l'annulation d'une permanence.

Toutefois, nous observons une augmentation sensible du nombre moyen de personnes rencontrées lors de chaque permanence. Cette augmentation est régulière depuis 2006 : ainsi le nombre moyen de personnes rencontrées par permanence d'accueil mobile est passé de 22 en 2006, à 31 en 2007, et enfin à 36.5 en 2008.

Cette tendance à l'augmentation observée depuis quelques années s'explique par **une meilleure connaissance du terrain** par l'équipe mais également du **rôle important des personnes relais** qui informent d'autres personnes travaillant ailleurs de notre présence. Ainsi, ces personnes relais ont une place importante, bien qu'informelle, car elles informent les nouvelles de notre venue et de nos actions.

Evolutions 2006 -2008



➤ *Travailler avec toutes les personnes*

Lors des permanences d'accueil mobile nous sommes amenés à travailler avec des personnes d'une grande diversité. Ainsi, sur l'année 2008, **75% de nos rencontres se sont faites avec des femmes, 23% avec des transgenres et 2% avec des hommes**. Chaque secteur comporte des spécificités par rapport à l'exercice de l'activité prostitutionnelle : population, modes et conditions de travail, relation avec les autres « secteurs »...

Il s'agit de répondre aux demandes de chacun en s'adaptant à leur grande disparité de conditions, mais aussi de droits sur le territoire français. Nous avons ainsi rencontré des personnes résidant en France en l'absence de tout titre de séjour, et d'autres remplissant l'intégralité de leurs devoirs de citoyennes françaises. Nous devons travailler aussi bien avec des personnes parlant à peine le français et trouver alors les moyens de communiquer, ou d'autres à la grammaire irréprochable (et alors prendre garde à la nôtre au risque de se faire reprendre).

Certaines personnes ont une prise en charge médicale complète, alors que pour d'autres, tout est à initier depuis l'accès aux soins. Nous rencontrons des personnes usagères de produits psychotropes, d'autres grandes expertes des institutions sociales et des moyens de recours. Enfin, nous rencontrons certaines pratiquant la prostitution de manière très exceptionnelle, d'autres la vivant comme une profession à part entière.

Avec **57 nationalités** croisées aux grés des tournées sur Paris et la région parisienne, la prostitution se présente donc à nous chaque jour comme **un monde riche et varié sur un territoire limité que nous ne pouvons réduire à quelques stéréotypes**. C'est en étant attentif à ce que l'on nous donne à voir de la complexité d'une personnalité que l'on peut faire notre travail au mieux, à savoir proposer ce qui serait le plus pertinent pour chacun.

Il est à souligner la complexité de la situation des personnes étrangères en général, et plus particulièrement de ceux et celles en irrégularité au regard du séjour. Notre travail d'accompagnement est évidemment touché par la politique d'immigration française globale. Il est souvent question, lors des discussions des questions relatives au traitement réservé aux personnes migrantes, européennes ou non, ou demandeurs d'asile. L'intégration de nouveaux pays européens est aussi sujette à interrogation, concernant surtout l'absence de couverture sociale pour certains ressortissants européens (pas d'AME ni de CMU pour les nouveaux pays européens) et les conséquences évidentes sur leur accès aux circuits de santé.

Témoignage d'une animatrice

« Prostituée, considérée comme « traditionnelle », je vivais dans mon petit monde : famille, clients et quelques collègues environnantes égales à moi-même. Le fait de travailler au Bus des Femmes en tant qu'animatrice m'a permis de rencontrer un public très varié et totalement différent de ma connaissance du monde prostitutionnel, autre que le mien et dont j'étais imprégnée de préjugés.

Au fil des permanences, j'ai observé, j'ai écouté, j'ai appris à les connaître et à les respecter.

Une certaine relation, peut-être amicale, s'est créée et l'accueil qu'ils ou elles nous réservent étant toujours aussi chaleureux, c'est avec un immense plaisir que je les reçois pour la pause café, pause détente.

Au Diable mes préjugés !

Ils ou elles m'ont ouvert l'esprit, m'ont fait grandir et j'en suis heureuse.

Merci au Bus des Femmes pour cette super expérience et cette merveilleuse leçon de vie. »

L'Abribus

Le local d'accueil de jour est ouvert de 9h à 18h du lundi au jeudi, le vendredi de 9h à 17h. En 2008, **5 865 passages** y ont été enregistrés et **147 nouvelles personnes** y ont été reçues. Ces chiffres sont en augmentation par rapport à 2007 où nous enregistrons 4 916 passages.

Le **premier accueil** des personnes au sein du local de l'association est assuré par la directrice qui présente la structure et fait une évaluation des besoins de la personne. Ainsi, au cours de l'année 2008, **723 entretiens** ont été réalisés par la directrice **dont 496 suivis** pour des ouvertures de dossiers et l'évaluation des besoins. La directrice a procédé à 32 attestations à destination du Procureur de la République (orientation sanitaire après arrestation pour racolage) dont 25 nouvelles personnes.

➤ *La domiciliation administrative*

L'association dispose d'un agrément pour la domiciliation administrative des personnes sans domicile fixe. La directrice reçoit les personnes en entretien pour toute demande d'élection de domicile ou de renouvellement. Elle délivre les attestations d'élection de domicile. En 2008, **562 demandes de domiciliations administratives** ont été instruites **dont 103 nouvelles**.

➤ *La permanence juridique de « Droits d'urgence »*

Nous accueillons une permanence de l'association « Droits d'urgence » un jeudi par mois au sein de l'Abri-bus. Des avocats et des juristes y apportent bénévolement des conseils juridiques, voire une prise en charge effective des dossiers (rédaction d'actes, recherches, ...) ou encore un accompagnement dans leurs démarches auprès des institutions judiciaires et administratives. En 2008, **12 permanences** ont été assurées pour **37 personnes reçues**. Les principaux domaines d'intervention furent le droit des étrangers et le droit pénal.

➤ *La Permanence de la CPAM de Paris*

Nous accueillons une permanence de la CPAM de Paris au sein de l'abribus depuis septembre 2004. Cette permanence permet aux personnes d'être reçues par une conseillère technique et sociale détachée une matinée par semaine. Elles peuvent y obtenir des informations sur leurs droits et faire procéder à l'instruction de leur dossier. En 2008, il a été enregistré **227 passages** à travers **28 permanences** tenues entre janvier et mi-septembre 2008.

Le local associatif est aménagé en tant qu'accueil de jour où la confidentialité de l'accueil des usagers est respectée.

Six bureaux insonorisés et pourvus de stores ont été créés, dont un en 2007 dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accueil des victimes de la traite. Un autre de ces bureaux accueille ponctuellement les permanences de la CPAM, de l'atelier Culture du Cœur et du personnel des permanences d'accueil mobiles.

Des espaces ouverts et semi fermés sont également aménagés :

Espace accueil et attente où le public peut consulter différents documents abordant des thèmes comme la santé, l'accès au droit, la culture, ...

Espace bibliothèque regroupant des ouvrages généralistes disponibles dans différentes langues.

Espace informatique réservé aux ateliers mais accessible sur certaines plages horaires en libre-accès

Espace Formation, au sous-sol, où se déroulent les ateliers de FLE, d'informatique, les réunions d'équipe, etc.

L'association comme lieu de formation

➤ *Lieu de stage*

Une stagiaire de l'association « Unis Cités » a été accueillie pendant deux mois dans le cadre du service civil volontaire.

En 2008, notre association a continué à être un lieu de stage pour **24 étudiants** en Institut de Soins Infirmiers de 2^{ème} et 3^{ème} année.

Deux types de stages peuvent être réalisés :

- Stage de Santé Publique (4 à 5 semaines) : 17 élèves en 2008.
- Stage d'observation (2 jours) : 5 élèves en 2008.

➤ *Lieu d'aide à la Recherche*

La directrice a reçu 21 étudiants (assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale, éducatrices spécialisées, sociologues..) pour la préparation de mémoires sur le thème de la prostitution.

➤ *Interventions extérieures*

La directrice a réalisé 12 interventions à l'extérieur :

10 interventions en Institut de Soins Infirmiers sur les modules optionnels suivants : Sida et Société, Soins humanitaires, Exclusion, précarité et santé, exclusion chez les personnes prostituées, Séropositivité / Sida où en sommes-nous ?, Précarité.

1 intervention à l'École d'Éducateurs de Buc Ressources sur le thème de la prostitution : « Accompagnement dans le choix de vie ».

Des interventions au Crips : Femmes et VIH : Vulnérabilité des femmes face au VIH, « Vulnérabilité sociale de la femme »

Les Instituts de Soins Infirmiers qui ont orienté vers nous des élèves en stage de santé publique en 2008 sont :

IFSI Avicenne

IFSI Roger Prévot Moisselles

IFSI les Diaconesses

IFSI Virginie Olivier de l'hôpital Saint Anne

IFSI Albert Schweitzer Gonesse

IFSI Saint Antoine

IFSI Saint Joseph

Les Ateliers de Français et d'informatique

➤ Essor d'un pôle en pleine croissance

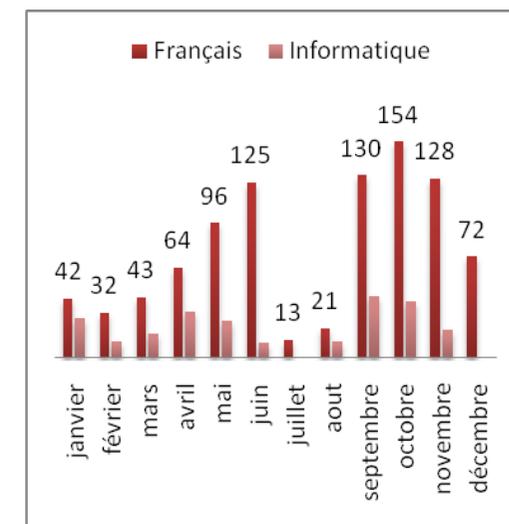
La mise en place de l'**atelier de français** est la conséquence d'une forte demande des personnes de notre public. Dans le cadre de notre travail communautaire, nous nous attachons à mettre en place des projets en partenariat avec les personnes de la communauté. Or, il a été très clairement identifié au sein de notre public une demande importante et urgente de soutien dans l'apprentissage de la langue française et de l'informatique.

Ainsi, après le recrutement du professeur de français, à plein temps depuis mai 2008, le nombre de passages mensuel pour venir aux ateliers a considérablement augmenté et correspond à plus de **820 passages par an**. Le nombre d'élèves est en constante augmentation au cours de l'année (il est à noter que la Professeur fut absente pendant le mois de juillet).

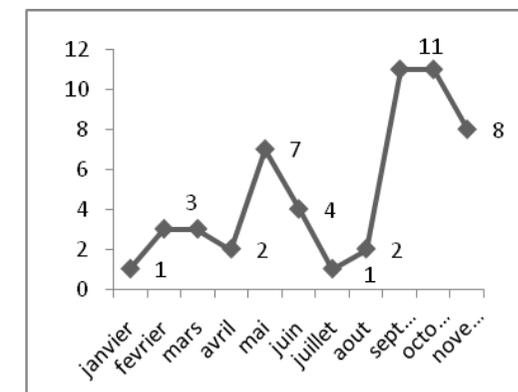
Lors des **ateliers d'informatique**, les personnes sont formées à la méthodologie de recherche sur **Internet** et à l'utilisation de **logiciels de traitement de texte**. L'autonomie des personnes est favorisée dans la gestion des **démarches administratives** de plus en plus accessibles via Internet. Cet atelier offre également la possibilité de contribuer à lutter contre l'isolement social et familial par l'accès à la correspondance par email, permettant par exemple aux personnes étrangères de garder un contact à moindre coût avec la famille ou les amis du pays d'origine. Enfin, ces connaissances peuvent leur permettre de rechercher des offres d'emploi ou des informations relatives à leur **recherche d'emploi ou de formation**. Les personnes peuvent également rédiger leur CV et lettres de motivation.

Grâce au soutien de nos financeurs, le parc informatique exclusivement réservé à l'atelier avait été entièrement renouvelé l'an passé. Ces nouveaux équipements offrent de meilleures conditions d'apprentissage aux bénéficiaires. Avec 243 passages à l'association durant l'année 2008 pour l'atelier informatique et une assiduité importante des personnes le fréquentant, nous espérons continuer à développer cet atelier en investissant dans des logiciels plus récents.

Evolution du nombre d'élèves par mois



Evolution des nouvelles inscriptions par mois aux ateliers de français



➤ **Répondre instantanément à une demande permanente et irrégulière**

Toutefois, la demande de notre public ne concerne pas seulement l'apprentissage en lui-même, mais aussi une certaine souplesse dans le mode d'inscription de ces ateliers, lequel doit pouvoir se faire à n'importe quel moment de l'année. C'est pourquoi, la professeur de français se doit de s'adapter à l'intégration de nouveaux élèves à tout moment, à la demande des personnes du public, après que celles-ci lui sont orientées par les autres pôles de l'association. Ainsi, entre le mois de janvier et le mois de décembre 2008, **71 personnes** ont participé aux ateliers de français, dont **49 nouvelles inscriptions réparties sur 11 mois**.

➤ **S'adapter à la diversité des élèves**

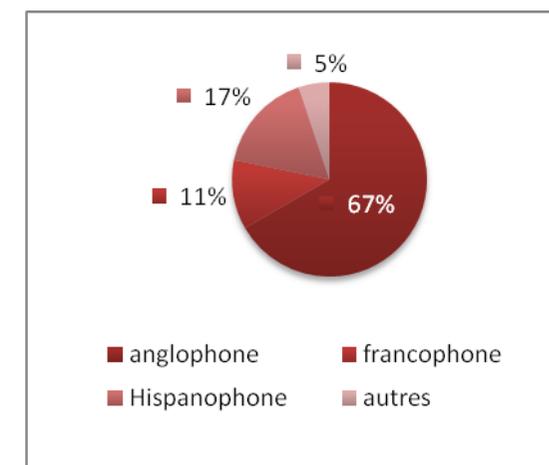
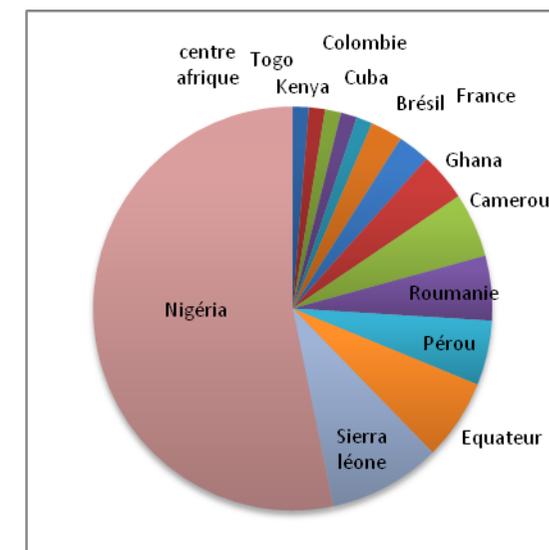
Parmi les 71 personnes inscrites en 2008, nous comptons **15 nationalités différentes**, ainsi que 61 femmes et 10 hommes. Les apprenants sont en majorité anglophones (67%) mais nous comptons aussi un public hispanophone (17%) et francophone (11%). La professeur de Français Langue Etrangère a les compétences nécessaires pour organiser des cours de français à l'attention de classes mixtes composées de personnes ne parlant pas forcément la même langue. Cet élément est primordial pour pouvoir intégrer chaque personne en demande d'apprentissage quelque soit sa langue et son origine.

➤ **Proposer un enseignement de qualité**

Il est tout à fait essentiel pour nous de proposer aux personnes un enseignement de qualité. C'est pourquoi, le professeur de Français est une enseignante diplômée qui propose aux personnes un accompagnement élaboré dans un souci de professionnalisme. Ainsi, la nationalité des élèves n'est pas un critère d'évaluation à l'heure de faire les groupes de niveaux : un test d'évaluation est effectué au moment de l'inscription afin que la personne intègre un groupe adapté à ses connaissances.

L'objectif de cet atelier est de permettre aux participant(e) s d'acquérir les bases en français au quotidien et de développer leurs connaissances. Différentes méthodes d'apprentissages peuvent être utilisées à l'heure d'enseigner le Français comme langue étrangère. La méthode utilisée a été fixée par le professeur de français qui a mis en place des parcours d'apprentissage distincts selon le niveau de la classe en utilisant une approche dite actionnelle pragmatique qui trouve sa légitimité dans le processus d'acquisition.

Part des nationalités



Ainsi, **6 groupes** ont été constitués depuis le début de l'année, en partie à partir du Cadre Européen Commun de Référence (CECR).

➤ **Groupe A1 Débutants** : « utilisateurs élémentaires, le but des classes est de réussir à utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Ils peuvent rapidement se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant. Ils peuvent communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. »

➤ **Groupe A1 faux débutants** : « utilisateurs élémentaires, ils peuvent comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple les informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Ils peuvent communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Ils peuvent décrire avec des moyens simples leur formation, leur environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats »

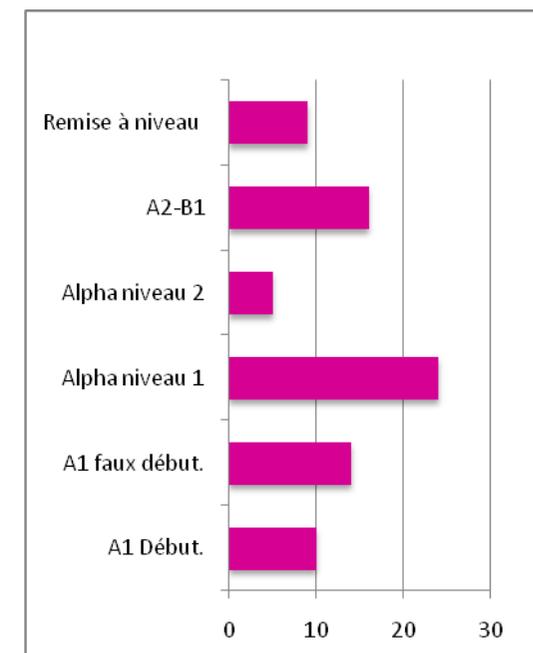
➤ **Groupe A2-B1** : « utilisateurs indépendants, ils peuvent comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école dans les loisirs, etc. Ils peuvent se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Ils peuvent produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans des domaines d'intérêt. Ils peuvent raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée ».

➤ **Groupe de remise à niveau (illettrisme)**

➤ **Groupe Alphabétisation niveau 1 et groupe Alphabétisation niveau 2** : L'objectif de ces deux groupes est d'atteindre le niveau A1.1 défini comme suit dans le référentiel du DILF pour les premiers acquis en français :

« Peuvent recopier des mots ou des messages brefs, écrire des chiffres et des dates...Peuvent reconnaître différentes formes de graphie : caractères imprimés, scripts, majuscules, graphies minuscules lisibles, peu lisibles...Peuvent reconnaître partiellement les correspondances graphie-phonie et en utiliser certaines. Peuvent transcrire sous la dictée ou en autodictée des écrits courts (mots, adresses, chiffres, noms...) avec une transcription phonétique suffisante mais dont l'orthographe peut être défectueuse. Ces écrits sont destinés à sa propre relecture. Peuvent identifier le sens de mots isolés ou de phrases syntaxiquement simples (et se référant à son domaine d'expérience) dans des contextes sociaux spécifiques et restreints. Peuvent donner par écrit des

Part des groupes de niveaux



informations relatives à son identité, état civil... telles que : nom, nationalité, adresse, âge, date de naissance, situation de famille... (dans des questionnaires ou des formulaires, de type administratif en particulier). »

➤ Répondre aux enjeux du travail communautaire de santé publique

Selon leur niveau, les apprenants acquièrent des éléments de langue-culture, qu'ils peuvent réinvestir dans des productions guidées ou libres et dans des tâches concrètes de la vie quotidienne. Ces tâches impliquent les personnes dans des actions de communication qui s'inscrivent dans un contexte social clair et aboutissent à une production et à un résultat mesurable.

Si les thèmes abordés, comme leur approche, diffèrent selon le niveau des apprenants, certains sont néanmoins systématiquement abordés, car fondamentaux :

- éducation à la santé, l'accès aux droits de santé
- la prévention des risques liés au travail de rue
- le repérage dans l'espace et dans le temps.

Par ailleurs, certains thèmes et séances de cours furent mis en place avec la collaboration de différentes personnes de l'association et les élèves (voir ci-contre).

Dans le cadre des ateliers de Français et d'informatique, **15 personnes** ont été orientées vers un service d'ophtalmologie, puis vers la permanence « Optique » de Médecins du Monde Parmentier pour réaliser une paire de lunettes.

Un lieu privilégié de discussion de santé...

La directrice a mis en place avec une femme de la communauté nigériane un atelier de discussion de santé autour des difficultés de négociation de l'utilisation du préservatif avec les clients rencontrés en foyers de migrants. Lors de discussion préparatoires, cette jeune femme avait en effet identifié cette problématique et les ateliers de français lui apparaissaient comme un lieu privilégié pour aborder ces questions.

Les étudiants infirmiers ont aussi animé des groupes de discussion autour de thématiques de santé lors de leur stage de 3 à 6 semaines au sein de l'association. L'enseignante apporte son éclairage pour pallier les difficultés linguistiques et/ou pédagogiques.

... d'acquisition d'une meilleure autonomie...

L'assistante sociale et les personnes fréquentant à la fois le pôle social et l'atelier de français ont relevé que certaines demandes pouvaient être réglées beaucoup plus rapidement par les personnes elles-mêmes avec une meilleure connaissance des documents (facture d'hôpital, couverture médicale...). Un travail pédagogique a donc pu être mis en place avec des documents authentiques linguistiquement simplifiés pour la compréhension des apprenants.

... et d'ouverture sur l'extérieur

Grace au partenariat de l'association avec Culture du Cœur et l'atelier peinture, de nombreuses sorties culturelles ont vu le jour cette année : visites de Paris, visites de musées, d'expositions (au Trocadéro, au Louvre...), sorties théâtre. Le tout sous un aspect pédagogique avec, en amont, la préparation de ces sorties lors des cours de français. Un travail commun a aussi été fait après les différentes activités.

Les Ateliers d'Arts plastiques

➤ *Un espace de créativité et de convivialité*

Les ateliers de français et d'informatique ayant pris une nouvelle dimension depuis le début de l'année 2008, nous avons décidé d'organiser **des activités mixtes Français / Arts plastiques**. Ces ateliers ont eu un très bon écho auprès des participantes, et ceci même auprès des personnes qui, à priori, ne se seraient jamais intéressées aux activités artistiques. En effet, la majorité des personnes participant aux ateliers de français exprimaient, à l'origine, de grandes attentes d'apprentissages pratiques plutôt que créatifs.

Dans l'atelier d'arts plastiques, nous tentons maintenant d'aborder la pratique artistique sur deux niveaux :

D'une part, en interaction avec le cours de FLE, les participantes sont invitées après le cours à mettre en images et en couleurs ce qu'elles sont en train d'apprendre tout en continuant à travailler sur la verbalisation des mots et des notions. Nous avons ainsi travaillé **la géographie** avec des cartes peintes de l'Afrique où les participantes devaient retrouver leurs pays d'origine sur un modèle et le placer sur la carte, nous avons aussi réalisé une carte de France à laquelle a participé un public plus large incluant aussi les salariées et où il s'agissait de positionner les villes qu'elles connaissaient, nous avons également travaillé sur la théorie de la couleur en nommant, écrivant et peignant celles-ci.

D'autre part, les participants hors cours de FLE qui ont un rendez vous avec les salariées ou qui passent prendre leur courrier sont invités à passer un moment à dessiner ou à peindre suivant leurs envies propres ou suivant une thématique déterminée. Certaines mamans accompagnées de leurs enfants ont aussi participé aux activités. Les salariés et les stagiaires ont participé suivant leurs disponibilités à quelques ateliers.

Les anciens participants qui venaient au début de l'atelier depuis 2006 reviennent parfois en visiteurs en se prenant encore au jeu de ces précieux moments de convivialité et de créativité.

Les Ateliers d'Arts plastiques sont mis en place en collaboration avec l'association « Les Commun'arts » (161, rue St Maur Paris 11^e).

*L'atelier a enregistré **128 passages en 2008** pour un total de **40 personnes** fréquentant l'atelier.*

Les pays d'origine de participants sont très divers : Nigeria, France, Cameroun, Equateur, Algérie, Maroc, Tunisie, Sierra Léone, Colombie, Ile Maurice.

➤ *Les sorties culturelles*

En 2008, nous avons organisé trois sorties auxquelles les participants étaient nombreux, dont une grande majorité ne venant pas ou peu à l'atelier d'arts plastiques. Il y avait une grande mixité culturelle qui, semble-t-il n'a pas habituellement lieu à l'accueil, à noter aussi qu'à chaque fois il y avait aussi au moins un homme dans le groupe.

La sortie à **Versailles** du 16 octobre a rassemblé une quinzaine de personnes. Nous avons choisi d'y aller pendant l'exposition de Jeff Koons, artiste contemporain détournant des thématiques très actuelles et parfois provocantes qui s'inséraient de manière assez incongrues dans les appartements royaux. Cette visite et le voyage pour y aller ont donné une impression de partir ensemble en vacances ; nous avons même projeté d'y retourner aux beaux jours afin de passer plus de temps dans les jardins.

La visite à **l'exposition sur la couleur et le corps au Trocadéro** du 30 novembre, à laquelle ont participé 8 femmes, était peut-être trop didactique, mais nous y avons tout de même trouvé des références aux costumes et aux décorations corporelles culturelles qui ont bien intéressé les participantes. Le point fort de cette sortie a été le temps que nous avons passé sur l'esplanade à admirer la tour Eiffel malgré le froid et la pluie : c'était, pour une partie des participantes, la 1^{ère} fois qu'elles la voyaient d'aussi près.

La visite au **Musée du Louvre** du 11 décembre a été faite par une dizaine de personnes, nous avons bien sûr rendu visite à l'incontournable Joconde que presque tout le monde reconnaissait, avons fait un rapide parcours dans l'Égypte qui rassemblait un consensus général et avons terminé par les arts premiers où chacun pouvait retrouver ou bien découvrir des éléments de sa propre culture.

Pendant ces trois sorties les participants étaient aussi bien très curieux et intéressés et en forte demande d'explications sur les choses vues que dans un esprit enjoué, ils ont pris beaucoup de photos pour les envoyer à leurs familles et à leurs proches, ils étaient très fiers d'avoir vu ces merveilles et d'en emporter un peu avec eux.

L'accès à la culture et à la pratique artistique est un droit reconnu par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions et un objectif national ; en particulier l'article 140 concernant l'égal accès de tous, tout au long de sa vie à une pratique culturelle.

En permettant un accès à la culture et à la pratique artistique aux personnes en situation d'exclusion sociale et culturelle, l'objectif de cet atelier des de favoriser chez elles une prise en compte de leurs vécus au delà de leurs problématiques spécifiques. Il s'agit de leur permettre de se percevoir et d'être perçues autrement et de reprendre pied par rapport à elles mêmes et par rapport à la société de laquelle elles sont exclues. Les projets artistiques et culturels collectifs favorisent la résurgence des aptitudes au partage et à l'échange dans un contexte de création où le groupe permet à chacun de se positionner en acteur et porteur du projet.

Pôle Emploi - Formation

En 2008, l'association a poursuivi son action d'accompagnement vers l'emploi et a fait, de la qualification professionnelle, une de ses priorités. L'accueil au sein du pôle emploi se fait après une évaluation des besoins de la personne effectuée par la directrice, et suite aux orientations réalisées par l'équipe mobile. En 2008, **133 personnes ont été suivies** dans le cadre de **573 entretiens** réalisés avec un public composé à **85% de femmes**.

➤ Définir un projet professionnel adapté pour celles et ceux qui l'ont choisi

Un temps de réflexion et d'analyse est pris avec la personne pour lui permettre de clarifier ses aspirations et ses compétences tout en tenant compte de son environnement socio économique. Ce temps permet de dégager les stratégies d'actions à mettre en place : recherche d'un emploi à plein temps ou à mi-temps, recherche de formation ou création d'activité. Les secteurs les plus recherchés sont les services aux personnes, la restauration, les services aux entreprises et le secteur de la distribution

La définition du projet professionnel et son aboutissement sont souvent ralenties par de nombreuses contraintes et difficultés (problèmes de santé, situation de logement précaire ou inexistante, difficultés d'accès au mode de garde, nature du titre de séjour souvent limitée à six mois..), il est donc souvent difficile d'aboutir à un réel projet professionnel. Les personnes ayant arrêté la prostitution, devant rapidement trouver une source de revenus, se consacrent plus souvent à la recherche d'emploi alimentaire plutôt qu'à un vrai projet de vie.

Pour les jeunes de moins de 26 ans, un partenariat avec la Mission Locale du 20^{ème} arrondissement, a favorisé l'entrée en pôle de mobilisation professionnelle de huit jeunes femmes, ainsi que la mise en place de CIVIS. Ce dispositif permet de valider un projet adapté en se remettant à niveau et en effectuant des périodes de stage en entreprise.

➤ Apporter une méthodologie en techniques de recherche d'emploi

Une aide méthodologique est proposée par la conseillère sur : la rédaction du Curriculum Vitae et de la lettre de motivation, la recherche d'offres d'emplois et sur les démarches administratives (inscription et télé

Programme « Pour un vrai choix... vers une nouvelle carrière »

Le pôle Emploi – Formation a été mis en place à la demande de la communauté. Un grand nombre de personnes a exprimé un désir de soutien face aux instances plus classiques d'accompagnement vers l'emploi vers lesquelles elles craignaient de souffrir de stigmatisation, et un désir de rupture avec les programmes classiques d'accompagnement vers l'emploi à l'attention des personnes prostituées, intégrées généralement dans une démarche affichée de « réinsertion sociale ». Or, les personnes prostituées ne souhaitent pas être « réinsérées ». En effet, Les personnes reçues sont soit des personnes qui souhaitent arrêter la prostitution et qui évoquent le choix et le désir d'une réorientation de carrière, soit des personnes qui souhaitent continuer la prostitution et qui, à défaut de bénéficier d'un réel statut, recherche un emploi généralement à mi-temps leur permettant d'intégrer les dispositifs de droits communs.

Programme VICTORIA

Le pôle Emploi – Formation accompagne aussi les victimes de la traite dans le cadre de notre accompagnement vers leur émancipation et leur autonomie. Toutefois, leur parcours prostitutionnel souvent lié à la contrainte ne s'inscrit pas dans une démarche de « réorientation de carrière » au sens où l'entendent les prostituées traditionnelles. C'est pourquoi, les victimes de la traite sont accompagnées dans un programme différent. En 2008, 40 personnes y ont été suivies dans le cadre de 257 entretiens.

déclaration ASSEDIC, inscription ANPE ou Mission Locale, ...). Des simulations d'entretiens d'embauche sont également réalisées en individuel. La fréquence des entretiens étant définie en fonction des besoins de chacun. La conseillère met également à disposition de l'information sur les dispositifs d'emploi ou de formations existants.

➤ *Accompagner et soutenir les personnes dans leurs démarches*

Les personnes accompagnées expriment souvent des doutes quant à leurs capacités professionnelles et s'interrogent fréquemment sur le regard stigmatisant lié à leur activité. Afin de limiter les appréhensions et soutenir les personnes suivies dans leurs démarches, **48 accompagnements** ont été effectués :

- Lors de rendez-vous de suivis (ANPE, Mission locale), et de forum pour l'emploi.
- A l'inspection du travail pour apporter soutien et garantir le respect des droits du travail de salariés parfois fragilisés.
- Au Centre d'Information et de Documentation de la Jeunesse et à la Cité des Métiers.

➤ *Palier aux freins à l'emploi et favoriser l'autonomie*

Pour favoriser la résolution des problèmes sociaux bloquant l'aboutissement du projet, un suivi social est proposé aux personnes qui le souhaitent. Ainsi **45% des personnes suivies au pôle emploi ont été reçues par l'assistante sociale** pour une la résolution d'un problème spécifique ou lors d'un suivi social global. Cette année, le problème du **mode de garde** des enfants a été particulièrement présent, avec l'augmentation du nombre de femmes ayant de jeunes enfants à charge. Les problèmes de logement et de santé restent également de sérieuses préoccupations.

Pour offrir plus d'autonomie aux personnes suivies au pôle emploi, une orientation vers les ateliers de formation, en Français Langues Etrangères et en Informatique est effectuée. Les conditions d'accès aux formations linguistiques étant de plus en plus restrictives, la possibilité d'intégrer rapidement une classe de français au Bus des Femmes apporte une aide précieuse aux personnes étrangères en recherche d'emploi. Ainsi, **24 personnes ont rejoint rapidement une classe de français** adaptée et **30 personnes se sont formées en informatique**, sur la recherche d'offres d'emploi via Internet et sur la rédaction et la mise en page de documents.

Concernant les personnes reçues dans le cadre du PROGRAMME VICTORIA, il s'agit majoritairement de jeunes femmes de moins de 30 ans, d'origine étrangère, pour qui la barrière linguistique, l'isolement et la méconnaissance du système constituent souvent un frein à l'emploi et à la formation. Les victimes devraient normalement bénéficier d'un titre de séjour d'un an et de l'Allocation Temporaire d'Attente (Article 316-1 du Code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'Asile) afin de garantir une source de revenus pour leur permettre de réfléchir plus sereinement à leur projet professionnel. Cependant la délivrance de cette allocation reste aléatoire, et les personnes obtiennent généralement une Attestation provisoire de séjour, comprises entre trois et six mois. La précarité administrative dans laquelle elles se retrouvent fait qu'il reste difficile d'accéder au marché de l'emploi ou à la formation : la non assurance de la reconduite du titre de séjour accentue la frilosité des employeurs et les durées de formation sont souvent supérieures à celle des papiers. Les multiples difficultés rencontrées par cette catégorie du public, amène la conseillère à faire du développement de partenariats sur ce programme une priorité pour 2009.

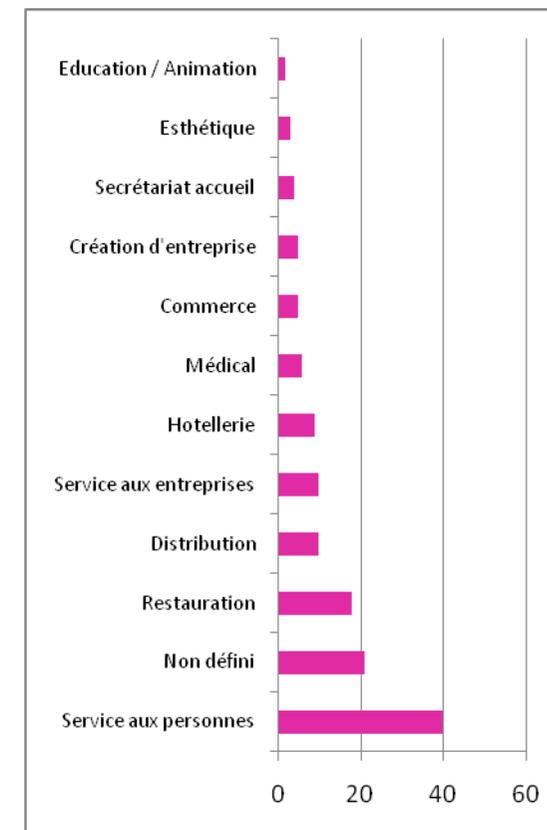


avoriser l'accès à l'emploi ou à la formation

Sur les 133 personnes reçues **72 personnes ont pu accéder à un emploi ou à une formation**. Les secteurs d'activités les plus représentés pour les personnes salariées sont les services à la personne, l'hôtellerie, les services aux entreprises et aux collectivités et la restauration. En fonction des aspirations et des projets définis, on remarque que **44% des personnes accèdent à un emploi temporaire d'une durée souvent inférieure à six mois**. Ces types de contrat sont rarement souhaités et plutôt subis car ils ne garantissent pas une stabilité. Toutefois **31% des personnes suivies ont pu obtenir un contrat à durée indéterminée**. Il faut cependant relativiser ce succès puisque de nombreux CDI sont signés dans le secteur de l'hôtellerie et il s'agit généralement de temps partiel non choisis. Pour les personnes du programme VICTORIA, l'accès à l'emploi reste limité. **Seulement 13% des personnes suivies ont intégré un emploi durable** (de plus de six mois), 30% ont décroché un emploi saisonnier en CDD de moins de six mois.

Les dispositifs d'Insertion par l'Activité Economique telles que les entreprises d'insertion, peuvent faciliter l'intégration du marché du travail. Cependant, de nombreuses contraintes en limitent l'accès (être titulaire du RMI ou de l'Allocation Parent Isolé, avoir moins de 26 ans ou habiter dans le département dont dépend l'entreprise). Les entrées en Centre d'adaptation à la vie active qui peuvent être bénéfiques à court terme

Projets professionnels des bénéficiaires en 2008



restent globalement mal vécues sur du long terme, les compétences mobilisées (façonnage, conditionnement) étant rarement transférables sur le marché du travail classique et les rémunérations peu attractives.

Concernant l'accès à la formation, **13% des personnes sont entrées en formation certifiée contre seulement 1% en formation qualifiante**. Pour accéder à une formation diplômante, il faut avoir validé un projet professionnel en ayant une expérience significative dans le secteur recherché et/ou garantir d'un niveau de formation générale. Or près de 40% des personnes suivies sont sorties du système scolaire avant la quatrième et seulement 10% ont obtenu le niveau BAC. Pour les étrangers, il n'est pas toujours évident de se faire envoyer les diplômes et ils doivent souvent repasser par une formation pour attester de leur niveau.

Face à l'ensemble de ces constats, l'association a décidée de réagir et a mis en place cette année un projet d'accès à la qualification L'Ecole du Bus.

➤ *L'Ecole du Bus : un parcours d'accès à la qualification*

Mis en place en septembre 2008, le projet Ecole du bus propose un cursus de préparation au Diplôme de Français Professionnel délivré par la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris et un cursus de formation à distance via le Centre National d' Education à Distance (CNED).

Cette année, **deux personnes** ont intégrées une formation CNED « Réactualiser les savoirs de base » en vu de se présenter au **Certificat de Formation Générale (CFG)** et **huit personnes** ont intégré les cours de préparation à l'obtention du **Diplôme de Français Professionnel (DFP)**.

Nous avons choisi de préparer nos bénéficiaires au DFP afin de leur permettre d'avoir une approche plus concrète du monde professionnel. Il s'agit d'offrir aux personnes non francophones un maximum de chances en favorisant leur capacité de communication professionnelle. La préparation se fait sous forme d'ateliers collectifs d'une durée de 2h par semaine. Les séances de cours pour la préparation de cet examen ont débuté en octobre 2008.

Sur **11 séances** de nombreux thèmes ont été abordés : postuler pour un petit boulot, faire un CV et voir les différents types de contrats, découvrir l'entreprise... (cf. carnet de bord du professeur en annexe). Les inscriptions aux examens du DFP ont été faites à l'Alliance française, centre d'examen de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Les examens auront lieu le 25 mars 2009.

Diplôme de Français Professionnel (DFP)

Le DFP valide une compétence en français niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

Il correspond approximativement à 150-200 heures d'apprentissage, niveau minimum de compétences linguistiques nécessaires pour permettre une communication élémentaire dans le monde du travail. Le titulaire du diplôme peut réaliser des actes de communication professionnelle simples et limités dans un contexte connu ou prévisible. Coût de présentation à l'examen : 170 euros.

Le Certificat de Formation Générale (CFG)

Le CFG valide la capacité du candidat à utiliser les outils essentiels de l'information et de la communication sociale et à effectuer les démarches conséquentes sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle. Il garantit l'acquisition de connaissances générales dans les domaines du français, des mathématiques, et des problèmes du monde actuel.

Ces acquis reconnus donnent droit à des équivalences en vue de la poursuite d'études pour l'obtention ultérieure d'un diplôme professionnel délivré par le Ministère de l'Education Nationale (diplôme de niveau V). Coût de la formation préparatoire : Réactualiser les savoirs de base (CNED) 300 euros.

La préparation au CFG se fait en lien avec le CNED sur la formation « Réactualiser les savoirs de base ». Elle vise à réactualiser des connaissances en français et mathématiques en vue de se présenter au Certificat de Formation Générale.

Pour offrir un maximum de chances aux bénéficiaires et palier aux difficultés et à l'isolement de l'enseignement à distance, un soutien pédagogique de quatre heures par semaine a été assuré par l'enseignante en Français Langue Etrangère et par la conseillère Emploi. L'examen aura lieu le 06 mars 2009 et le 09 avril 2009.

Le Pôle social : accès aux droits

➤ Une passerelle vers le droit commun pour favoriser l'autonomie des personnes

Le pôle social est composé d'une assistante sociale à plein temps qui travaille en lien avec les autres pôles de l'association. Elle intervient en soutien aux personnes afin de favoriser leur bien-être, leur projet de vie et leur autonomie. Dans ce dessein, elle écoute, soutient, accompagne, conseille ou oriente les personnes en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. Après une évaluation, elle assure un suivi social global : constitution de dossiers sociaux dans tous les domaines de la vie, réponse aux situations urgentes (hébergement, aides financières)...

Au-delà de l'accompagnement des personnes dans la recherche de réponses aux difficultés rencontrées, l'assistante sociale axe son travail sur l'accès et le maintien aux droits. Elle est souvent une passerelle vers le droit commun, l'objectif étant toujours de favoriser l'autonomie des personnes.

Les personnes sont orientées vers le pôle social par les autres membres de l'équipe du local. Notamment après la première évaluation effectuée par la directrice. L'équipe mobile a, à disposition, une feuille de rendez-vous pour favoriser la liaison entre l'équipe mobile et le local.

➤ Un enjeu collectif pour la communauté: intensification des temps collectifs en 2009

Les actions sont menées dans un cadre communautaire : elles sont mises en place avec les personnes de la communauté. L'expertise de personnes permet également à l'assistante sociale d'avoir une meilleure

L'accompagnement vers un accès aux droits par une assistante sociale spécifiquement dédiée au public prostitutionnel au sein d'une association communautaire reste une demande importante des personnes rencontrées lors des permanences d'accueil mobiles.

Le pôle social reçoit de plus en plus de femmes (86 % de la file active). Les hommes sont pour la moitié d'entre eux transgenre. Cette augmentation est due à l'arrivée des nouveaux suivis quasiment tous féminins.

De plus en plus de personnes jeunes fréquentent le pôle social: 63 % des personnes suivies ont moins de 35 ans. Nous constatons en revanche une stabilité en nombre des personnes de plus de 36 ans.

Nous observons une importante augmentation de suivis de femmes avec enfants de moins de 3 ans (plus de 40 % des femmes de moins de 45 ans).

Le pôle social accueille des personnes de plus de 25 nationalités différentes avec une grande majorité de femmes originaires de l'Afrique anglophone.

compréhension des situations. Le pôle social a, enfin, un rôle d'observatoire pour participer en finalité à des transformations sociales importantes pour les personnes prostitué(e)s.

Les réponses individuelles tendent à devenir collectives, et le pôle social ne peut se détacher d'une réflexion politique sur la place des personnes prostituées en France. C'est pourquoi, nous envisageons d'intensifier nos temps de réflexions collectives sur la place de l'accès aux droits des personnes qui se prostituent. Ces groupes de travail auront ainsi plusieurs objectifs : faire un constat des difficultés d'accès aux droits sociaux, mettre en place de temps d'informations pour permettre aux personnes de mieux s'imprégner des dispositifs existants et établir des directives d'action communautaire.

➤ **Informier et accompagner vers l'accès aux soins**

L'accès aux soins est une priorité au niveau de l'accompagnement social mené au sein de l'association. La législation en vigueur permet à toute personne résidant sur le territoire depuis au moins trois mois de bénéficier d'un accès à la couverture maladie et notre rôle consiste à informer les personnes de leurs droits et des différentes possibilités qui leur sont offertes.

Grâce au travail de toute l'équipe, en lien avec la CPAM, **environ 90% des personnes reçues en entretien par l'assistante sociale possèdent une couverture maladie** (CMU, CMUC, assuré sous couvert d'un tiers, AME, mutuelle). L'assistante sociale veille surtout à l'accès des primo arrivants qui représentent la majorité des personnes sans couverture sociale. Dans l'attente des trois mois de séjour les personnes sont orientées vers le CASO (Médecins du Monde). Ces personnes sans couverture sociale sont celles qui sont dans l'attente de la condition de trois mois de séjour sur le territoire. Elle les oriente le cas échéant vers des consultations gratuites.

Nous constatons souvent une grande difficulté des personnes d'origine étrangère sur notre système de soin. Aussi les personnes ne comprennent pas toujours la différence entre les couvertures sociales, les niveaux de remboursements, les arrêts maladies ou maternités.

Cette mécompréhension est souvent à l'origine d'un éloignement des personnes aux soins et à la santé globale. Ne pas avoir déclaré de médecin traitant revient à être mois bien remboursé et par la suite ne plus aller voir de médecin.

Cette difficulté amène également les personnes à avoir **de nombreuses dettes au Trésor Public** pour ne pas avoir présenté leur attestation sécurité sociale aux hôpitaux, ou à avancer les frais pour les personnes bénéficiant

L'assistante sociale intervient dans tous les domaines de la vie et tente d'amener les personnes rencontrées à saisir les dispositifs d'accès aux droits existants. Elle a instruit :

2 dossiers minimum vieillesse ont été instruits

2 dossiers de surendettement ont été instruits

Demandes de l'allocation auprès de la caf

Demandes de logement constituées et déposées auprès des mairies d'Arrondissement en vue de l'inscription au fichier des demandeurs de logements

3 demandes de FSL (Fond de Solidarité Logement) accés

1 demande de FSL (Fond de Solidarité Logement) maintien

4 demandes ou renouvellement de l'Allocation Adulte handicapé

12 demandes d'API (Allocation Parent Isolé)

7 demandes de RMI (Revenu Minimum d'Insertion)

L'objectif de l'accès au droit commun, l'assistante sociale travaille en étroite collaboration avec le Service Social Départemental Polyvalent, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, la CAF, la CPAM

Outre de nombreux autres partenariats, indispensable à l'action sociale, l'assistante sociale participe à la Plateforme Inter associative pour le logement des personnes séropositives (PILS).

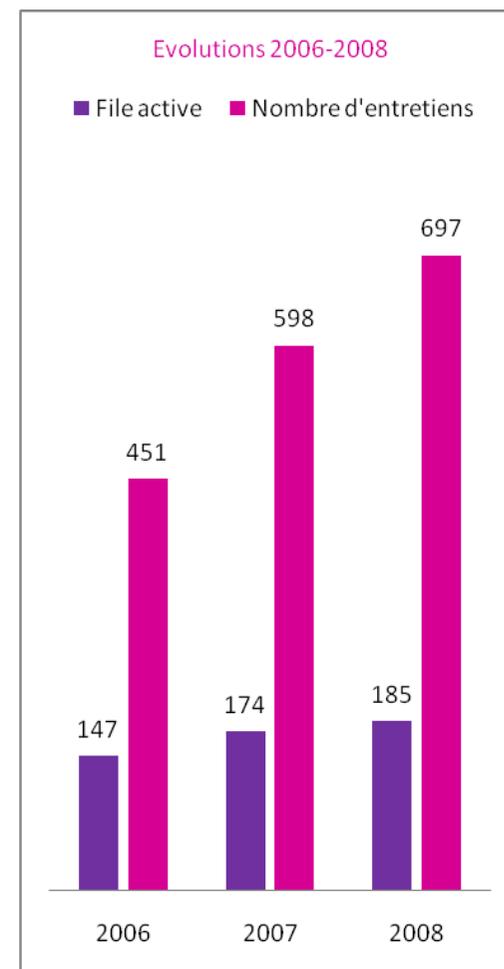
de l'AME alors qu'elles sont bénéficiaires du tiers payants. Nous sommes en grande difficulté pour répondre aux dettes hospitalières contractées avant la connaissance ou la possibilité d'accéder à l'AME. En effet, des personnes à l'époque en situation irrégulière, aujourd'hui régularisées, en cheminement vers l'insertion, sont sous la menace d'huissier pour des frais d'hospitalisations non couverts. Dépassés par l'absence de réponse du droit commun, nous avons pris la décision de prioriser ce type de dette dans nos aides financières.

Aussi nous projetons de profiter des cours de français de l'association pour travailler sur le fonctionnement de notre système de soin. L'assistante sociale a pris un temps avec l'animatrice des ateliers pour lui synthétiser le dispositif.

➤ Répondre à une demande croissante

Le pôle social voit sa file active et le nombre d'entretiens augmenter : de 174 en 2007 à 185 personnes en 2008 et de 598 entretiens en 2007 à 697 entretiens cette année. Le nombre de nouvelles personnes est en constante augmentation depuis 3 ans. L'ensemble de l'association « Les Amis du Bus des Femmes » est désormais bien identifié par la communauté prostitutionnelle. Cette augmentation peut s'expliquer par de nombreux facteurs.

- Le pôle social est le miroir d'une réalité avec une **augmentation croissante de la précarité** et intervient auprès de communautés déjà fragilisées. Les solutions face aux problèmes rencontrés par les personnes s'amenuisent et il en résulte un temps d'accompagnement plus long. L'accompagnement au sein de notre pôle social n'étant pas contractualisé, les personnes en sortent plus difficilement et s'attache à y revenir tout au long de leur parcours.
- Certaines personnes sont en situation de **grande exclusion** et n'ont ouvert que très peu de droits, les objectifs sont multiples et le travail important a nécessité une prise en charge très soutenue.
- L'émancipation massive de nombreuses femmes, victimes de la traite dans la première moitié des années 2000, pose aujourd'hui la question de leur accès aux droits sociaux et de leur accompagnement vers l'autonomie. En effet, si un grand nombre de femmes originaires des pays d'Europe de l'est ou d'Afrique de l'ouest ont été exploitées dans le milieu prostitutionnel via la traite entre 1995 et 2005, elles sont aujourd'hui pour la plupart émancipées de cette exploitation et revendiquent des droits. C'est naturellement qu'elles se tournent vers le pôle social de notre association pour y trouver un soutien dans



le cadre du **PROGRAMME VICTORIA** et c'est pourquoi le Pôle social voit son public évoluer. L'objectif de participer à leur autonomisation nécessite un accompagnement plus important et plus régulier, d'où l'augmentation forte du nombre d'entretiens.

➤ **Accompagner les projets de maternité de femmes célibataires en précarité**

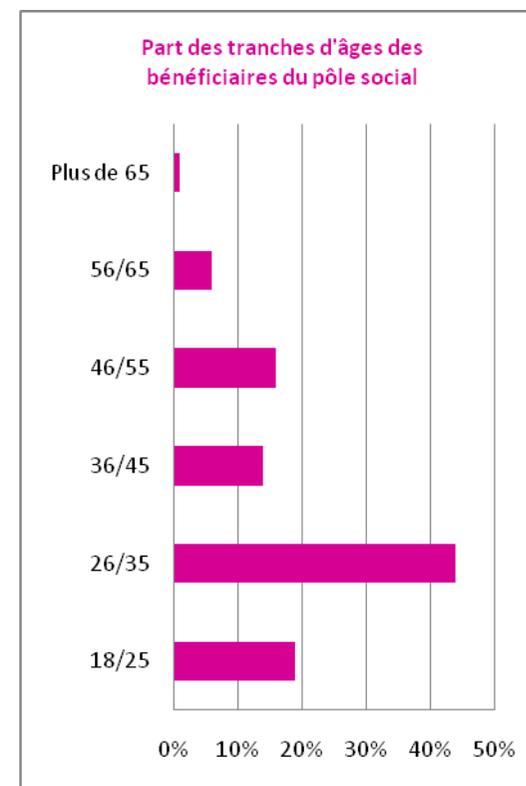
En 2008, de nombreuses femmes ont demandé un accompagnement sur les sujets de la grossesse et de la parentalité. Nous observons que la majorité des femmes suivies mène ce projet seule. La question du père est souvent difficile à aborder et nous constatons que la plupart d'entre elles ne se projettent pas dans la construction d'un foyer avec un homme. Les pères reconnaissent pour une grande partie les enfants mais ne s'investissent pas ou peu ni dans leur éducation ni dans leur entretien.

Le projet de la parentalité semble être plus fréquent chez les femmes en situation les plus précaires (tant d'un point de vue administratif, de l'emploi, que du logement). Le pôle social a été amené à mettre en place de nombreux partenariats avec les services sociaux des maternités. La période de la grossesse est une période propice pour investir de nouveaux projets. Aussi, ces moments ont été des moments forts de réflexion avec les personnes.

Nous avons ainsi instruit **12 demandes d'Allocation Parent Isolé** au cours de cette année. En effet la quasi-totalité des personnes reçues n'ont pas ou plus le père de l'enfant à leur côté pour les aider au quotidien. Cette allocation accordée jusqu'aux 3 ans de l'enfant pourrait être une passerelle pour ses femmes et leur permettre ainsi de profiter de cette période pour aller vers la formation et/ou l'emploi. Mais les **problématiques de mode de garde et d'hébergement** trop prégnantes n'ont pas toujours permis l'aboutissement de cet objectif. Aussi rappelons que seules les personnes titulaires d'un titre de séjour de plus de 3 mois peuvent prétendre aux allocations familiales et que trop souvent les préfectures délivrent des cartes de 3 mois moins un jour. Seule les circuits de l'urgence (Samu social, aides alimentaires) peuvent alors être sollicités.

Pour ces femmes souvent sans soutien familial ni réseau d'entraide, nous avons commencé à mettre en place :

- Des liens avec les structures de Protection Maternelle et Infantile et les services sociaux des maternités
- De l'aide alimentaire par le biais des Tickets Services et des orientations (notamment Paris Tout P'tits)



- A se concerter avec des structures d'accueil mère enfant (La maison verte DOLTO ; le centre socio culturel La Chaise) pour mettre en place des temps d'échanges collectifs
- A Sensibiliser les acteurs de la petite enfance et notamment des élus chargé de la question sur l'importance de l'accès au mode de garde de ses femmes sans aucune autre solution
- Informer sur les dispositifs de mode de garde
- Enfin avec le soutien d'étudiants infirmiers nous avons mené un premier temps collectif pour aborder les questions de l'alimentation des enfants.

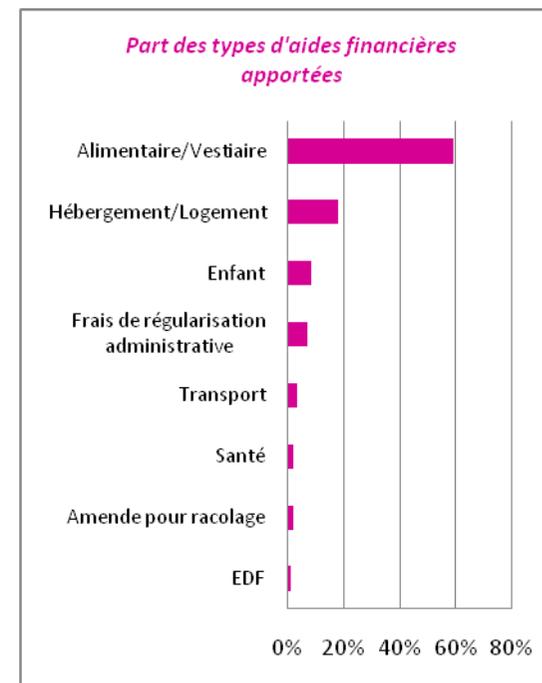
➤ *Quels hébergements, vers quels logements ?*

Nous continuons de constater le difficile accès de la communauté prostitutionnelle au logement. Au contexte défavorable s'ajoute la difficulté que les prostituées n'ont pas d'autres emplois pour la majorité et donc pas de fiches de payes. Les personnes ont donc un accès très réduit aux bailleurs privés qui demandent de nombreux justificatifs des revenus. De plus, étant isolées, les personnes n'ont pas de cautionnaire et malgré l'existence du « Loca Pass » les propriétaires restent frileux. Enfin « sans emploi », elles se coupent également la possibilité de pouvoir faire une demande dans le cadre du 1%.

Les circuits de l'hébergement ne sont que peu ou presque plus accessibles. Comment prétendre a un centre d'hébergement et de réinsertion sociale quand le choix de l'insertion est celui de la prostitution ? Les centres d'hébergements spécifiques au public « prostitué » en Ile de France ont pour une grande majorité un point de vu abolitionniste sur la prostitution. Pour les femmes ayant fait le choix de la prostitution cette orientation reste délicate.

Pour les personnes suivies dans le cadre du Programme VICTORIA, les freins sont nombreux. Elles préfèrent souvent les réseaux communautaires aux centres d'hébergements. La question de l'alimentation collective et française et souvent facteur d'échec. Leur désir fort d'autonomie fait qu'elles sont en difficulté pour imaginer encore d'autres étapes à franchir.

Nous avons cette année aidé de nombreuses personnes à monter des dossiers auprès de la commission de médiation dans le cadre du DALO. Si l'ensemble des dossiers présentés ont été libellé favorable par la commission, aucune proposition n'a été faite et nous sommes dans l'attente de l'accompagnement vers la phase judiciaire de la loi.



➤ *Les aides financières*

Le pôle social sollicite de nombreux dispositifs pour répondre aux problématiques des personnes rencontrées. Les personnes reçues habitant dans différents secteurs de la région parisienne, l'assistante sociale est amenée à travailler en lien avec de nombreux services sociaux départementaux, les Casvp dans la recherche d'aides financières. L'ASE pour qui la question du titre de séjour n'est pas un frein a été très régulièrement sollicitée.

Aussi quand le droit commun ne peut intervenir, l'association a mis en place un fond d'aide financière propre à l'association. Ce dispositif est particulièrement important auprès des femmes prostituées.

En effet souvent dans l'impossibilité de prouver leurs ressources et dépenses elles ne peuvent bénéficier d'aides légales. Le fond interne de l'association permet de parer à des difficultés momentanées des femmes reçues.

Au vue de la situation financière de l'association, les aides financières n'ont pu ne débiter qu'à la moitié de l'année. 8330 euros ont été attribués par la commission composée de l'assistante sociale et la coordinatrice.

La répartition des attributions reflète assez bien la réalité des situations reçues. Une grande partie a été consacrée à l'achat de Tickets Services (tant alimentaire que vestimentaires). Cette année l'association Solidarité Sida n'a pu nous attribuer par manque de budget comme les autres années le fond en Tickets Service.

Au vue de la grande précarité d'une partie du public reçu nous avons décidé d'investir nous-mêmes dans l'achat de ses Tickets. Cette forme d'aide est essentielle car elle permet de bénéficier d'un fond pour les besoins vitaux tout en permettant de participer au circuit classique de consommation.

Enfin, nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de bénéficier d'aides alimentaires et vestimentaires sur Paris pour notre public. Par la forte demande, la plupart des associations fonctionnent sur des critères précis. Or comme précité, il est souvent difficile pour les filles de prouver leurs ressources. Cette situation est d'autant plus prégnante auprès des personnes en situation irrégulière.

18 % des aides financières ont été consacré pour de l'aide à l'hébergement ou maintien et à l'accès au logement. Enfin des secours ont été attribués dans le but de soutenir les frais liés aux besoins des enfants (poussette, crèches..) notamment pour les personnes n'ayant pas accès aux prestations familiales. Enfin, les frais de chancellerie ont été également priorités au vu des fortes taxes réclamé dans les procédures de régularisation.

Recherche de partenariats 2009

La forte acticité du pôle social nécessite de développer l'an prochain un partenariat plus soutenus auprès :

Des acteurs accompagnants et/ou hébergeant les femmes de moins de 30 ans

Des partenaires de la petite enfance en les sensibilisant au public accueilli

Développer les temps de travail collectif

Enfin, il semble primordial d'axer une partie de l'activité sur des temps d'informations et de réflexions collectives pour permettre au public de mieux s'imprégner des dispositifs et fonctionnements des institutions afin d'être plus autonomes dans leur différent parcours (ex : atelier sur les modes de garde, le fonctionnement de la sécurité sociale...)

2009 : Projets d'action

En 2009, nous poursuivrons toutes les actions présentées dans ce rapport d'activité. Ces actions révèlent d'autres champs d'action vers lesquels il convient que notre association s'engage.

➤ **Renforcer les liens intra-communautaires**

Dans ce contexte social difficile de précarisation et de répression, les personnes prostituées ont rencontré bien des difficultés sur le plan collectif comme sur le plan individuel. Chacun a dû faire face à ses propres impératifs économiques et souvent même tenté de survivre ou de faire survivre sa famille. Cette situation a affaibli les démarches collectives et politiques du groupe. La LSI a profondément nui aux démarches communautaires de notre association en plongeant nos actions dans un contexte d'urgences individuelles. Pourtant, une réelle volonté reste présente et de nombreuses demandes émergent au sein de communauté pour plus d'engagement au sein des actions du Bus des Femmes. Au-delà d'améliorer la qualité de l'action communautaire de notre association, cet engagement fait tomber chaque jour les clivages entre les différents groupes et lieux qui fondent la communauté des personnes prostituées. En s'impliquant dans l'association, chacun voit ses propres représentations sur l'autre disparaître et se place d'avantage à l'intérieur d'une démarche collective.

C'est pourquoi, il convient de répondre à ces demandes de bénévolat et d'engager une réflexion communautaire sur **la place et le rôle des bénévoles communautaire** au sein de notre association en général, et des permanences d'accueil mobiles en particulier.

➤ **Répondre aux demandes des groupes les plus vulnérables de la communauté**

Si notre travail d'accompagnement des personnes vers l'accès aux droits est fortement lié à un combat politique de revendications de droits pour les personnes, droits attachés à un statut pour la prostitution, notre association se doit de dénoncer aussi la réalité que la politique française engendre pour les groupes les plus vulnérables de notre communauté. Notre association a prouvé depuis plus de quinze ans combien l'action communautaire est favorable à l'identification des situations de danger et à la mobilisation d'une entraide entre les personnes au sein même du milieu prostitutionnel.

Il convient donc de poursuivre nos actions et de développer une réflexion communautaire autour des demandes exprimées par les membres de la communauté : un meilleur **accès au logement et à l'éducation**, un état des lieux sur la situation des personnes âgées de plus de 60 ans et sur **la retraite** des personnes prostituées, un accompagnement vers l'autonomie des **mères célibataires en précarité**.

Concernant les personnes victimes de la traite des êtres humains, notre association a accepté de faire partie d'un groupe de travail interministériel sur la protection des victimes de la traite en France, qui se déroulera au cours de l'année 2009.

Composition de l'association

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude BOUCHER, Présidente

Pierrette YETNA, Secrétaire générale

Olga FERREIRA DIAS, Trésorière

BOUDINET Fabrice, Administrateur

GARZO Michel-Ange, Administrateur

SAUNIERE Joëlle, Administratrice

TERRASON Madeleine, Administratrice

EQUIPE SALARIEE

France ARNOULD, Directrice

Caroline MARTIN, Responsable Administratif et Financier

BERTONE Roberta, Animatrice de prévention

BONNAUDET Pauline, Conseillère emploi-formation

DODIN Marlène, Professeur de FLE

GIACARDY Pénélope, Animatrice de prévention

JAUNAS Muriel, Assistante sociale

MASSERRON Alexandre, Agent de prévention

NEKRITCH Grigori, Chargé de mission Santé

PONS Dolorès, Animatrice de prévention

SIMONI Vanessa, Chef de projet

SIMOVIC Nicole, Animatrice de prévention

--	--

Nous remercions nos Financeurs pour leur soutien en 2008

L'ACSE

Le CONSEIL REGIONAL de l'Ile de France

La DASS de Paris

Le Fond Social Européen

Le GRSP

L'INPES

La MAIRIE DE PARIS

La Mairie du 12^e arrondissement

SIDACTION

Nous remercions notre Banque Le Crédit Coopératif.